VILLE DE

ROMAGNAT

CLERMONT COMMUNAUTÉ

Bulletin municipal n° 87 - Novembre 2014

© Durin

Sommaire

3 ÉDITORIAL

4 EN BREF

6 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

8 VIE SCOLAIRE - JEUNESSE

13 TRAVAUX - URBANISME
PRESTATIONS DIVERSES

16 CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

19 CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

22 MOMENTS FORTS

26 SPORTS

27 INFOS MUNICIPALES

31 VIE ECONOMIQUE

32 INFOS COMMUNAUTAIRES

33 ETAT CIVIL

34 L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

46 LIBRE EXPRESSION

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Laurent Brunmurol

1re adjointe : Laurence Gauffier-Seguin

2e adjoint : Lionel Cournol
3e adjoint : Chantal Lelievre
4e adjoint : Jacques Lardans
5e adjoint : Marie-Jeanne Gilbert
6e adjoint : Bertrand Zanna
7e adjoint : Anne-Marie Di Tommaso
8e adjoint : jacques schneider

Conseiller délégué : Frédéric Siegrist.

Conseillers municipaux de la majorité : Isabelle Buguellou-Philippon, Stéphane Faure, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrillat, Pierrette Decourteix, Philippe Ceyssat, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Dominique Blanc, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gerard.

Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet, Jean-Claude Benay.

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

La rentrée romagnatoise a démarré sur les chapeaux de roue et avec elle, son lot de nouveautés.

Cette rentrée scolaire tout d'abord placée sous le signe de l'incertitude, incertitude portant sur le gel du 5ème poste d'enseignant à l'école Louise Michel, s'est finalement achevée sur une note de soulagement : le poste a été reconduit, récompensant en cela les efforts de la municipalité.

Suite au questionnaire distribué à tous les habitants, notre commune sera la première de la Région Auvergne à bénéficier d'une complémentaire santé municipale. Cette mutuelle complémentaire est un projet audacieux, un beau projet intergénérationnel visant à offrir à chaque Romagnatois(e) ou salarié(e) sur la commune des prestations de qualité avec des cotisations accessibles. Cette mesure permet ainsi de redonner du pouvoir d'achat aux adhérents.

La rentrée s'annonce aussi culturelle avec une nouvelle saison variée et de grande qualité.

Plusieurs chantiers vont animer le paysage romagnatois, parmi lesquels un programme de réfection de la voirie, ainsi que la création d'une dépose minute à l'école Louise Michel, projets programmés fin 2014.

En prévision des fêtes de fin d'année, une attention particulière est portée à nos seniors : le repas traditionnel sera rétabli, permettant ainsi un moment festif. Par ailleurs, les colis de fin d'année, qui leur sont habituellement offerts, seront remplacés par des bons d'achat utilisables dans les commerces de notre commune.

Et, pour réchauffer l'atmosphère hivernale, n'hésitez pas à aller faire un tour au marché de Noël qui se tiendra le 20 décembre.

Au nom de toute l'équipe, je tenais à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Que celles-ci soient l'occasion de moments conviviaux et chaleureux.

Cordialement,

Laurent BRUNMUROL
Maire de Romagnat
Conseiller communautaire
dans le groupe
« non-inscrits »
Membre du bureau de
Clermont-Communauté

Directeur de la publication :
Laurent Brunmurol, Maire

Coordination :
Laurence Gauffier-Seguin

Comité de lecture :
Laurent Brunmurol, Chantal Lelievre, Marie-Hélène Dauplat, Laurence Gauffier-Seguin, Marion Libert, François Ritrovato, Anne-Marie Laydier

Mise en pages et impression :
Imprimerie Decombat - Z. I. des Pradeaux
rue Gambetta - 63360 Gerzat

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1829
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

N° ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4 200 exemplaires
Distribué par la société Adrexo

En couverture : Rentrée des classes à l'école élémentaire Louise Michel le 2 septembre 2014

Dernière de couverture :
Vue de Saulzet-le-Chaud

Hommage à M. Serge Gouttefarde

M. Serge Gouttefarde, agent des services techniques, est décédé le mercredi 3 septembre 2014, à l'âge de 61 ans.
C'est avec beaucoup de tristesse et un profond respect que la Ville de Romagnat lui rend ce dernier hommage.
M. Gouttefarde était né en mai 1953. Veuf depuis 1995, il était papa de huit enfants et six fois grand-père.
Il était entré aux services techniques et affecté aux ateliers municipaux en octobre 1996. En 2003, il fut nommé agent d'entretien et titularisé en 2004. Il poursuivit sa carrière en qualité d'agent technique de 2ème classe à partir de 2007. Depuis 2009, il intervenait en tant qu'aide-maçon et aurait dû prendre sa retraite le 1er octobre 2014.
M. Gouttefarde avait participé à plusieurs chantiers d'ampleur sur la commune, comme l'aménagement de la place de l'église à Saulzet, de la fontaine de Clémensat, la construction du mur d'enceinte de l'école Louise Michel et du rond-point situé au croisement des avenues Jean Moulin, Georges Couthon et de la rue Fernand Forest. Plus récemment, il était intervenu lors de travaux très délicats à l'église d'Opme sous le guidage technique de la DRAC ; il fut également l'un des artisans de la construction de l'ossuaire, au cimetière paysager.
Ses collègues, ses supérieurs et les élus garderont de M. Gouttefarde le souvenir d'un homme discret, humble, unanimement apprécié pour son sérieux et son application dans son travail.

A la demande des enfants de M. Gouttefarde : « Que les collègues de travail de notre papa soient ici remerciés pour la magnifique plaque déposée sur sa sépulture en signe d'amitié. »

EN BREF

Date limite d'**inscription sur les listes électorales**

31/12/2014 à 16 heures

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, **l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.**

Il faut remplir les conditions suivantes pour être électeur :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vous inscrire en vous rendant à la mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile), ou par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription* et les pièces exigées.

** formulaire disponible en ligne sur www.service-public.fr, rubrique Services en ligne et formulaires, formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales*

2015 sera une année électorale importante : les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars et les élections régionales auront lieu en décembre.

Correspondant **défense**

Le conseil municipal du 5 juin 2014 a donné un avis favorable à la désignation de Bertrand ZANNA en tant que correspondant défense.

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et à promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Démission

En raison de ses fonctions d'adjointe aux affaires scolaires, Anne-Marie Di Tommaso, adjointe aux affaires scolaires, a démissionné de son poste de secrétaire de l'Eveil Romagnatois en juin 2014.

Sécurisation et propreté des aires de jeux

L'adjoint à la sécurité, Bertrand Zanna, étudie les diverses possibilités techniques afin de protéger les aires de jeux du parc municipal Bernard de Tocqueville.

En effet, la municipalité doit tenir compte d'un certain nombre risques extérieurs à l'aire de jeux. L'aménagement de celle-ci doit être adapté.

Si l'environnement comporte un risque, comme la proximité de voies de circulation ou de parcs de stationnement, une clôture doit être envisagée. Elle doit être, elle-même, sans danger.

Compte tenu des changements réalisés ces derniers mois et des signalements reçus, il faut vérifier et sans doute modifier ces installations, pour d'une part, les sécuriser et, d'autre part, éviter qu'elles ne soient souillées par les animaux.

Panneau lumineux et **site internet**

Nous avons été questionnés par plusieurs Romagnatois à ce sujet.

Les internautes ont en effet la possibilité de consulter sur le site internet de la ville les messages qui sont diffusés sur les panneaux lumineux urbains.

Actuellement, cela n'est possible qu'à la condition d'utiliser le navigateur Internet Explorer dans ses versions 7, 8 ou 9.

Une solution technique permettant à tous, quel que soit le navigateur, d'accéder à la lecture de ces messages est en cours d'étude.

Le **recensement citoyen** obligatoire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Le recensement est une étape du Parcours de Citoyenneté.

Il permet d'être convoqué pour effectuer la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Les jeunes, devenus français entre 16 et 25 ans, doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Vous pouvez effectuer cette démarche gratuite en vous rendant à la mairie ou sur mon.service-public.fr

Une attestation de recensement vous sera délivrée : conservez-la **précieusement**. En effet, elle vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC mais aussi permis de conduire.... La mairie ne délivre pas de duplicata.

Accès aux soins : **une complémentaire Santé Romagnatoise**

L'ACCÈS AUX SOINS EST UNE PRIORITÉ POUR TOUS.

Conformément à nos engagements, nous avons pris l'initiative de mettre en place une complémentaire santé à adhésion individuelle pour les habitants de la commune et les salariés travaillant sur le territoire communal.

Une proposition a été retenue par la commission extra-municipale le jeudi 18 septembre 2014.

Elle comprend trois niveaux de prestations (les Romagnatoises 1, 2 et 3) et le montant des cotisations varie en fonction de l'âge et des niveaux de garanties. Vous trouverez le détail des offres dans les tableaux qui suivent.

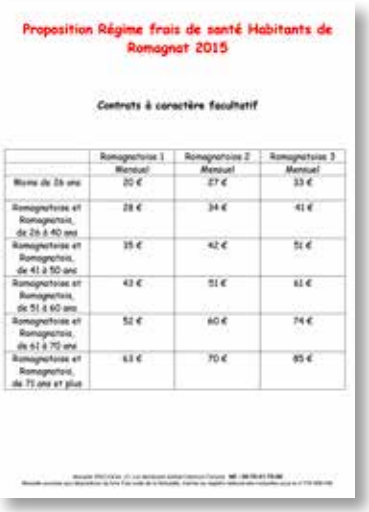
Proposition Régime frais de santé Habitants de Romagnat 2015

Contrats à caractère facultatif

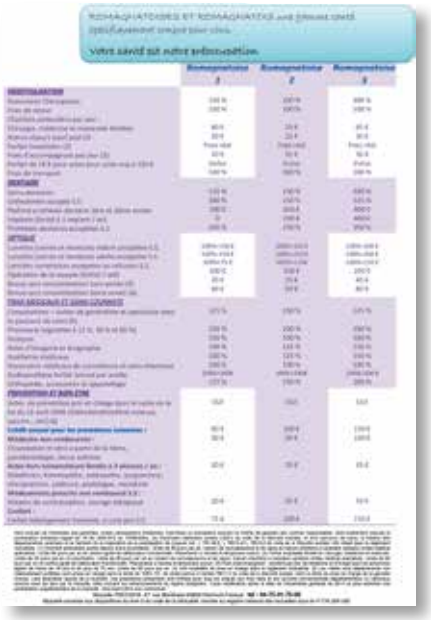

Par ailleurs, nous vous rappelons les DISPOSITIFS NATIONAUX D'ACCÈS AUX SOINS en vigueur :

- La Couverture Maladie Universelle – Complémentaire (CMU-C) donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire des dépenses de santé (y compris à l'hôpital) à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale. Pour faciliter l'accès aux soins, elle permet aux bénéficiaires de ne pas payer directement leurs dépenses de santé : ils bénéficient de la dispense d'avance de frais.
- L'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS) est destinée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond de la CMU-C. L'ACS donne droit durant un an à une aide financière pour payer la complémentaire santé de son choix. Cette aide s'applique également à la complémentaire santé proposée par le CCAS.

Le montant de l'aide varie en fonction de l'âge :

- moins de 16 ans : 100 €
- 16-49 ans : 200 €
- 50–59 ans : 350 €
- 60 ans ou plus : 550 €

Pour bénéficier de ces aides, il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Être de nationalité française ou être en situation régulière.
- Résider en France depuis plus de trois ans.
- Avoir des ressources inférieures aux plafonds détaillés ci-dessous (les ressources prises en compte sont celles des douze derniers mois) :

Nombre de personnes composant le foyer	CMU-C Montant du plafond annuel	ACS Montant du plafond annuel
1 personne	8 645 €	11 670 €
2 personnes	12 967 €	17 505 €
3 personnes	15 560 €	21 006 €
4 personnes	18 153 €	24 507 €
Personnes supplémentaires	+ 3 457,81 €	+ 4 668,04 €

La CMU-C et l'ACS sont accordées pour un an et doivent être renouvelées chaque année deux mois avant la date d'échéance.

Le service social à votre écoute : M. Yannick Reynard, M^me^ Malika Michau et M^me^ Marie Lozachmeur

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la Mairie ou appeler le 04 73 62 79 79.

Repas **des anciens**

Les **bons d'achats** remplacent les colis de Noël

En fin d'année, les élus remettront à nos anciens des bons d'achat qui leur feront bénéficier soit de services de « bien-être » (coiffeur, esthéticienne, parapharmacie, etc…), soit d'alimentation, auprès des commerçants de Romagnat.

Repas **à domicile**

Le service de portage de repas à domicile n'offrait jusqu'à présent qu'un seul menu. De nombreux Romagnatois ont évoqué cette situation et nous ont demandé d'apporter une amélioration.
Les personnes qui font appel à ce service (sous réserve d'un certificat médical) ont désormais le choix entre deux menus. Nous espérons ainsi mieux répondre aux préférences de chacun.

Après-midi **dansants**

- Pour fêter la nouvelle année : le **25 janvier 2015.**
- Au printemps : le **26 avril 2015.**

Logement d'**urgence**

De façon à répondre à toute situation difficile (incendie, dégât des eaux, expulsion, etc…), un logement d'urgence a été aménagé place François Mitterrand en remplacement de l'ancien logement, trop grand pour cet usage.
Ce logement est sous la responsabilité du CCAS et nous permettra de résoudre momentanément des problèmes d'hébergement.
L'ancien logement a été proposé à la location aux agents de la commune.

Extension EHPAD

Le chantier avance : le planning prévoit l'achèvement du gros-œuvre mi-novembre. Les entreprises de second-œuvre sont déjà présentes : électriciens, plaquistes, menuisiers. S'ensuivront l'aménagement des chambres et du jardin.

Rentrée scolaire

Les effectifs dans les écoles ont été une des préoccupations majeures des élus dès leurs prises de fonction.

Ainsi, le 28 avril, date de la confirmation du gel d'une classe à l'école élémentaire Louise Michel, des contacts ont été pris avec l'Inspection Académique, mais aussi avec les parents, et les directeurs pour comprendre comment nous pouvions, à l'échelle de la commune, gérer à la fois une problématique, connue depuis plusieurs mois, d'effectif chargé à l'école Boris Vian, et de gel d'un poste à l'école élémentaire Louise Michel, en raison d'un effectif prévisionnel faible pour la rentrée 2014/2015.

Les élus ont donc sollicité une rencontre et Anna Di Tommaso, adjointe en charge des affaires scolaires, accompagnée par M. le Maire et Laurence Gauffier-Seguin, 1ère adjointe, ont été reçus le 21 mai par M. Martinet, Inspecteur de l'Education Nationale pour la circonscription Clermont Gergovie et M. Léon, adjoint de la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale).

Les élus ont notamment exposé la situation de l'école Louise Michel, en particulier le caractère transitoire de la baisse de l'effectif. Concernant l'école Boris Vian, bien que l'effectif soit effectivement chargé avec des classes à plusieurs niveaux, l'Inspection Académique n'est pas en mesure d'ouvrir une troisième classe.

Par ailleurs, lors du Conseil Municipal du 5 juin, la Municipalité a marqué son opposition au gel de la classe en présentant une motion destinée à Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, **motion votée à l'unanimité.**

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

En date du 28 avril 2014, nous avons été informés par vos services, de la confirmation du gel d'un poste à l'école LOUISE MICHEL de ROMAGNAT pour la rentrée scolaire 2014.

Les élus de Romagnat, mais également les enseignants, et les représentants des parents d'élèves, demandent à l'inspection d'académie de maintenir le poste de Madame Aurélie MONTEL pour la rentrée 2014/2015, et donc le maintien de cinq classes en école élémentaire.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur quelques points essentiels :

- *La baisse constatée dans les effectifs prévisionnels à la rentrée de septembre 2014 est transitoire, puisque dès la rentrée 2015/2016, l'école présente un effectif prévisionnel de 111 élèves et il en sera de même pour la rentrée 2016 avec une projection à 120 élèves. Cette projection est a minima et ne tient pas compte de l'arrivée de nouveaux habitants.*
- *Par ailleurs une autre école sur la commune a atteint le maximum de sa capacité d'accueil. Pour la rentrée prochaine, nous avons pris la décision de limiter le nombre de nouvelles inscriptions en maternelle petite section à 6 enfants. Les demandes supplémentaires seront systématiquement orientées à l'école Louise MICHEL.*
- *Enfin, la municipalité va étendre les créneaux d'accueil de la garderie périscolaire dès septembre 2014, jusqu'à 18h30 sur l'ensemble des écoles. Cette décision répond à un réel besoin de plusieurs familles, susceptibles de demander des dérogations pour des communes limitrophes proposant un accueil jusqu'à 18h30.*

Au regard de cette situation, le conseil municipal de Romagnat demande instamment le maintien des cinq postes à l'école Louise Michel pour la rentrée 2014/2015, et réaffirme son désaccord sur une éventuelle suppression de poste.

De leur côté, les parents d'élèves de l'école Louise Michel se sont mobilisés et ont également obtenu une audience auprès des services de l'Education Nationale en juin.

Comme prévu, M. Martinet, IEN, s'est rendu à l'école élémentaire Louise Michel et a effectué un comptage du nombre d'enfants effectivement présents le jour de la rentrée.

Ainsi, grâce au travail de chacun, familles et élus, et compte tenu du contexte dans le Puy-de-Dôme, les instances départementales de l'Education nationale, réunies le 5 septembre, se sont prononcées en faveur du maintien de la 5ème classe, au grand soulagement des parents et des enseignants.

Concernant le groupe scolaire Boris Vian, la rentrée s'est donc effectuée, à l'image des années précédentes, avec 2 classes. Une enseignante a été nommée en renfort par l'Inspection Académique pour les premières semaines afin de permettre une meilleure adaptation des élèves.

De son côté, le personnel municipal mis à disposition joue un rôle important pour permettre le dédoublement de la classe de maternelle et de CP. En outre, la municipalité a naturellement répondu favorablement à la demande d'installation de matériel supplémentaire, facilitant le travail en groupes.

Effectifs de rentrée de l'année scolaire 2014/2015 (au 25/09/2014)

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux 4 nouveaux enseignants du groupe scolaire Jacques PREVERT :
Mme FAURE et Mme MASSIAUX en maternelle et Mme ROUAIRE et M. MARTIN en élémentaire.

École Maternelle Louise Michel

Classes	Élèves	Professeurs
Petite Section / Moyenne Section	28	Mmes GINESTOUX et MAGNAUD
Moyenne Section / Grande Section	25	Mme GILLET (Directrice)
Grande Section	28	Mme MARTINS
Total	81	

École maternelle Louise Michel

École élémentaire Louise Michel

École Élémentaire Louise Michel

Classes	Élèves	Professeurs
CP	25	M. SINSARD
CE1	24	Mme ROBERT
CE2	20	M. FUNGENZI
CM1	22	Mme MONTEL
CM2	17	M. BIGAY (Directeur)
Total	108	

École maternelle Jacques Prévert

École Primaire Boris Vian De Saulzet-Le-Chaud

Classes	Élèves	Professeurs
Petite Section / Moyenne Section / Grande Section / CP	24	Mme MALÉO
CE1 / CE2 / CM1 / CM2	28	Mme FLECHET (Directrice)
Total	52	

École Élémentaire Jacques Prévert

Classes	Élèves	Professeurs
CP	23	Mme TAURISANO
CP / CE1	18	M. MARTIN
CE1	23	Mme MROZEK
CE1 / CE2	17	Mme ROUAIRE
CE2	24	Mme CECCHETTI (Directrice) / Mme FAHNAUER
CM1	28	Mme LÉLOUARD
CM1 / CM2	25	M. MATHIEU
CM2	28	Mme LAURENT
Total	186	

École élémentaire Jacques Prévert

École Maternelle Jacques Prévert

Classes	Élèves	Professeurs
Petite Section / Moyenne Section	28	Mme CASTILLEUX (Directrice)
Petite Section / Moyenne Section	28	Mme FOURNET-FAYARD
Moyenne Section / Grande Section	26	Mme FAURE
Moyenne Section / Grande Section	26	Mme MASSIAUX
Total	108	

École primaire Boris Vian

Travaux réalisés durant l'été 2014

Nous avons recensé dès avril 2014 les besoins dans les différentes écoles de la commune et l'été a déjà permis de nombreux travaux de maintenance et de rénovation. D'autres sont programmés pour les semaines à venir.

A l'école primaire Louise MICHEL :
la cuisine du groupe scolaire Louise Michel est réaménagée et équipée de matériel professionnel.

En élémentaire :
- rénovation complète de 3 salles de classes
- marquages de jeux au sol : marelle, boussole, jeu de l'oie
- les tables de ping-pong ont été déplacées sur une partie goudronnée

La rénovation du local de stockage du matériel de sport a commencé mais une reprise d'étanchéité en toiture doit être effectuée avant d'achever les travaux intérieurs de peinture. Le couloir joux-tant ce local, également très dégradé par les infiltrations, sera aussi repeint.

En maternelle :
- réception d'un bac à sable fermé par un plateau coulissant : il sera installé à l'emplacement choisi par les enseignants,
- marquages au sol,
- des mini-cages de foot sont commandées
- des séparations d'urinoirs sont commandées pour cloisonner les toilettes des petits
- devis en cours pour remplacer les bancs et tables par des ensembles attenants, sans risque de chute sur les enfants

A l'école primaire Jacques PREVERT :

En l'élémentaire :
- travaux en toiture : les fuites récurrentes depuis des années dans une salle de classe et dans une cage d'escalier sont enfin traitées !
- le double vitrage défectueux de 2 fenêtres a été remplacé
- marquages au sol : marelles et traçage des terrains de sports
- des filets sont commandés pour équiper les cages de football
- devis en cours pour des rideaux occultants dans les salles équipées de TBI et de rideaux isolants pour les classes orientées plein sud

En maternelle :

- rénovation complète de la bibliothèque
- fabrication par le menuisier des ateliers de plusieurs caissons roulants, destinés à ranger les livres,
- pose de panneaux de liège dans plusieurs classes pour afficher plus de travaux et de dessins d'enfants

A l'école primaire Boris VIAN :
- acquisition de matériel, table, tapis…, indispensable à l'accueil du matin
- installation d'un lave-linge
- le lave-vaisselle du restaurant scolaire est remplacé

Service Education-Jeunesse

Le service éducation-jeunesse placé sous la responsabilité de M^mes^ Nicole Badon, Sylvie Borot, Caroline Redon (pour l'extrascolaire) a pour mission de concevoir et animer le projet éducatif de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et de le mettre en œuvre par le biais du Projet Pédagogique

- L'ALSH périscolaire (en période scolaire) concerne l'accueil des enfants dès 7h30 dans les écoles, l'accueil pendant la pause méridienne, les activités TAP, l'étude surveillée et l'accueil du soir jusqu'à 18h30.
- L'ALSH extrascolaire concerne l'accueil du mercredi après-midi en période scolaire et l'accueil à la journée pendant toutes les vacances scolaires et les séjours.

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe d'animateurs qualifiés titulaires du BAFA *(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)* ou du BPJEPS *(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)*, des ATSEM *(Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)* et des agents des écoles.

Deux intervenants qualifiés renforcent l'équipe extrascolaire pendant les vacances : M. Frédéric Desoutter, intervenant municipal en sport, et M^me^ Véronique Tortajada, intervenante municipale en musique.

M^me^ Valérie BLACHON et M^me^ Sylvie BOYER sont à votre disposition au secrétariat pour tout renseignement, inscription, etc… au 04 73 62 79 51.

Rythmes scolaires

Conformément aux obligations réglementaires, la ville de Romagnat poursuit la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec l'organisation :

- de 9 demi-journées de classe par semaine, et
- des Temps d'Activités Périscolaires, les TAP.

FINANCEMENT

Les TAP sont des activités **facultatives** pour lesquelles la municipalité a choisi de maintenir le caractère **gratuit** pour les familles malgré le coût très important que cela représente pour notre collectivité.

Des moyens importants sont en effet engagés : les taux d'encadrement exigent un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

L'équipe est composée de 20 personnes pour cette rentrée : 15 animateurs vacataires et 5 emplois avenir.

Le fonds d'amorçage de l'Etat de 50 € par élève est donc bien insuffisant : l'AMF (Association des Maires de France) évoque un surcoût médian de 168 € par enfant !

ORGANISATION

Les TAP se déroulent dans les locaux scolaires (hors salles de classe) et dans les équipements municipaux proches des écoles :

- pour les écoles J. PREVERT et Louise MICHEL : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30, voire 16H45 pour certaines activités. Dans ce cas, les parents sont informés et ont donné leur accord.
- pour l'école Boris VIAN : **les lundi , jeudi et vendredi de 13h30 à 14h30.**

L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DE L'ALSH :

École primaire Boris Vian

École élémentaire Jacques PRÉVERT

École maternelle Louise MICHEL

École élémentaire Louise MICHEL

École maternelle Jacques PRÉVERT

Les TAP offrent le choix entre :

- des activités physiques et sportives : **danse, basket, acrosport,…**
- des activités de découverte : **initiation à l'espagnol, cuisine,…** et
- des activités artistiques : **créations manuelles au fil des saisons, graphisme, peinture,** etc…

Les TAP ne doivent ni fatiguer, ni contraindre les enfants, c'est pourquoi des plages de temps libre sont également proposées.

INSCRIPTION

Il nous semble toutefois important de rappeler encore **que les parents doivent inscrire leurs enfants sur le PORTAIL FAMILLE,** sur le site internet de la ville.

Ce système permet d'anticiper les besoins en animateurs, pour la surveillance et la mise en œuvre des activités. Les taux d'encadrement imposés par la loi, doivent être rigoureusement appliqués, il en va de la sécurité de nos enfants.

Ceci vous permet ainsi de choisir « à la carte » le ou les services, au plus près de vos besoins, **c'est pourquoi chaque service doit être réservé indépendamment.**

Ensemble des services périscolaires sur inscription préalable :

1/ Accueil (ou garderie) du matin : ouverte dès 7h30 et jusqu'à 8h20 pour les écoles Jacques PREVERT et Louise MICHEL, jusqu'à 8h50 pour l'école Boris VIAN,

2/ Pause méridienne de 11h30 à 13h30 pour les écoles Jacques PREVERT et Louise MICHEL, 12h-13h30 pour l'école Boris VIAN,

3/ TAP de 15h45 à 16h30 pour les écoles Jacques PREVERT et Louise MICHEL, de 13h30 à 14h30 les lundi, jeudi et vendredi pour l'école Boris VIAN

4/ Accueil du soir de 16h30 à 18h30 pour les écoles Jacques PREVERT et Louise MICHEL, 18h pour Boris VIAN, avec un temps d'étude surveillée de 17h à 17h30.

Il est indispensable de réserver ces services au plus tard le jeudi de la semaine précédente.

La négligence ou l'oubli des inscriptions en amont sur le portail famille entraînent des perturbations à tous les niveaux : nombre d'animateurs insuffisant, nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire supérieur aux inscriptions, avec risque de quantités préparées non conformes, etc...

Toute annulation d'inscription pour le restaurant scolaire, en cas d'absence de dernière minute (maladie par exemple), doit se faire auprès du secrétariat (au 04 73 62 79 51) avant 9 heures. Au-delà de cette heure, la demande ne pourra pas être prise en compte et le service sera facturé.

Préparation de la rentrée 2015/2016

Comme nous nous y sommes engagés, une phase de concertation va avoir lieu avec les différents intervenants : Enseignants, Parents d'élèves, Service municipal Education - Jeunesse et Services de l'Éducation Nationale.

D'ici le mois de Février, nous tâcherons ENSEMBLE de revoir l'organisation actuelle sous forme de séances de 45 minutes, 4 fois par semaine et de mettre en place une nouvelle organisation avec un vrai souci d'adaptation de la réforme aux intérêts de l'enfant en prenant en compte :

- **les conditions de déroulement des activités, les créneaux de 45 minutes étant jugés trop courts,**
- **la spécificité des maternelles,**
- **les contraintes budgétaires de la collectivité, et l'évolution des dotations de l'Etat,**
- **et en fonction des assouplissements accordés par le Ministère de l'Education Nationale (décret Hamon du 7 mai 2014).**

Rond-point et parking du 8 mai : **Retour au bon sens confirmé**

Comme nous nous y étions engagés, et à la demande de nombreux Romagnatois, nous avons remis « du bon sens» au niveau du rond-point. Les nombreux témoignages qui nous arrivent démontrent bien que rien ne peut être mis en œuvre sans écouter et prendre l'avis des usagers.

Extinction de l'éclairage public

Les usagers nous ont sollicités à maintes reprises sur les horaires actuels d'extinction de l'éclairage public et sur la gêne occasionnée notamment le matin. Nous nous étions engagés à étudier cette question.

Suite à une délibération votée en conseil municipal le 16 octobre, par le seul groupe majoritaire, l'éclairage public fonctionnera comme suit :

La totalité des points lumineux seront éteints de 00H30 à 04H30, sauf les nuits de fêtes de fin d'année où l'éclairage sera maintenu, ainsi que les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15 juillet.

En parallèle, une réflexion est engagée pour :

- abaisser l'intensité de l'éclairage nocturne, afin de maîtriser la pollution lumineuse et de réduire la consommation énergétique,
- réduire l'éclairage des stades lors des entraînements.

Projets de logements Jean Jaurès et de Tocqueville

Ces deux projets avaient soulevés de très nombreuses réactions de la part des riverains. Nous ne reviendrons pas sur les raisons qui avaient motivé ce mécontentement.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

- **Jean Jaurès :** nous avons travaillé avec Auvergne Habitat, réuni les riverains et travaillé avec eux. Le permis de construire initial a été retiré. Un nouveau permis va être déposé dans les semaines prochaines sur la base d'un nouveau projet qui a été présenté et accepté par tous.
- **De Tocqueville :** de même, nous avons travaillé avec OPHIS et plusieurs réunions de travail se sont tenues avec les riverains. Un permis de construire modificatif va être déposé, là aussi, dans les prochaines semaines.

Il faut retenir de ces dossiers, que la très grande majorité des Romagnatois acceptent les évolutions de leur environnement et les projets, à partir du moment où ils sont associés à la démarche et que la prise en compte de l'existant soit bien réelle.

Balayage des Rues

Nous avons une campagne mensuelle de balayage de certains axes de la commune, pour un coût de 2047 € HT. Il s'avère que ce sont très souvent les mêmes rues qui sont traitées.
Comme annoncé dans le bulletin précédent, nous travaillons actuellement sur une nouvelle programmation, avec des variations d'itinéraires, afin que l'ensemble du territoire communal bénéficie de ce service .De même, nous mettrons en place une information préalable afin que chaque Romagnatois connaisse, par avance, le calendrier.

Projet de **ZAC multi-sites** de la Condamine et du Prat

Lors de la réunion du conseil municipal du 11 septembre dernier, le projet de traité de concession d'aménagement avec LOGIDOME a été voté à l'unanimité. La signature aura lieu après la validation du texte par le Préfet.

LOGIDOME, avec l'accord de la commune, a retenu le bureau SYCOMORE comme architecte urbaniste. La maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation des espaces publics sera choisie courant octobre 2014.

Aménagement d'une **dépose minute** sécurisée devant le groupe scolaire Louise Michel

Comme nous nous y étions engagés, nous lancerons prochainement les travaux d'aménagement afin de faciliter l'accès des familles et de sécuriser ce secteur.

Deux aménagements étaient possibles : nous avons retenu celui qui assure la meilleure sécurité pour les piétons et les enfants.

Nous avons présenté ce projet au Conseil Général du Puy-de-Dôme qui a donné son agrément et accordé une subvention de 7 500 € au titre de la répartition du produit des Amendes de police.

De même, nous avons sollicité une subvention exceptionnelle de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire. M. Jean-Paul Bacquet, député de notre circonscription, a émis un avis favorable et transmis notre demande au Ministère de l'Intérieur.

Voiries

Vous êtes nombreux à nous interpeller sur le mauvais état des voiries dans votre quartier. Cette situation est bien réelle, nous en sommes parfaitement conscients. Nous l'avions nous-mêmes dénoncée durant les six années passées.

Depuis avril, nous avons travaillé sur un planning de réfection de voiries, prenant en compte les plus dégradées et les plus à risque en termes de ravinement et de colmatage des réseaux d'assainissement. Ainsi, seront refaits dans les prochaines semaines : chemin de Javaude, parking du Moulin, chemin de Prat, le haut du chemin du Grand Bois, rue de Bellevue et chemin de la Croix Saint Avit à Saulzet le Chaud, ainsi que des reprises dans différents secteurs.

Nous travaillons actuellement sur un planning de début 2015 pour des remises en état de voiries, notamment dans le quartier de la Bouteille.

Les services techniques préparent **la saison hivernale**

Mardi 14 octobre, les agents communaux et Jacques Schneider, adjoint, ont organisé la mise en place de moyens qui permettront de faire face aux contraintes hivernales et d'assurer le mieux possible un bon état des voiries et la sécurité des usagers.

Un bilan des saisons passées est d'abord dressé afin d'analyser l'efficacité du système. Les agents communaux, par leur expérience, suggèrent des points d'amélioration qui seront ensuite validés par l'élu référent.

Il apparaît que chacun souhaiterait un déneigement le plus rapide possible. La mission est bien sûr impossible !

Quelles sont les priorités, pour n'en citer que quelques-unes ?

- Les itinéraires de bus
- Les routes départementales RD 3 en allant jusqu'au CMI de Opme et à l'EREA. La RD 21(cette dernière est traitée dans le sens montant par le Conseil Général)
- Les points culminants de la commune
- Les rues les plus utilisées

…. En optimisant l'itinéraire afin de perdre le moins de temps possible

Puis, avec un second véhicule adapté aux rues étroites, les rues des bourgs et autres petites rues.

Nous profitons de cette information pour lancer un appel :
En cas de chute de neige, merci de bien vouloir éviter de stationner sur la voie publique. Cela rend difficile le déneigement par les services techniques et est aussi risque d'accident.

Merci pour votre compréhension.

QUELQUES CHIFFRES :

- 3 véhicules sont équipés pour assurer le déneigement, plus un véhicule patrouilleur
- Pour un hiver «qualifié de normal», ce sont 100 tonnes de sel qui sont utilisées ainsi que 12 tonnes de pouzzolane.
- 3 chauffeurs et 8 accompagnateurs seront d'astreinte du 7 novembre 2014 au 27 mars 2015.

Aménagements paysagers le long de l'avenue Gergovia (Parc)

Le contrat d'entretien d'aménagement paysager, signé en 2012, sur les conseils d'un cabinet d'architecture paysagère (pour la modique somme de 5 382€ !) arrive à échéance fin 2014.

Ce contrat conclu pour 2 années a déjà coûté 25 000€…

Les espèces alors choisies comme couvre-sol n'ont pas joué leur rôle et les adventices tels que chardons et autres liserons se développent abondamment.

L'entretien manuel est très chronophage et monopoliserait en permanence un à deux agents sur ce seul espace.

Nous allons donc être contraints de revoir cet aménagement afin de réduire de façon importante les coûts d'entretien.

Nous en profiterons pour améliorer et sécuriser le cheminement piéton. En effet, l'allée située à l'intérieur du parc est peu empruntée car la présence de pouzzolane la rend glissante. Plusieurs chutes sont déjà à déplorer et les piétons empruntent … l'avenue Gergovia.

Nous mettrons en œuvre les solutions qui donneront le meilleur rendu pour un coût maîtrisé.

COCON : une opération pour réduire les dépenses énergétiques de la commune

L'Aduhme (Agence locale des énergies et du climat) et le Conseil Général du Puy-de-Dôme ont lancé en 2013 l'opération COCON 63 :

isoler les combles perdus des bâtiments publics, dans le but de réduire les charges énergétiques ainsi que nos émissions de gaz à effet de serre.

L'opération est entrée dans sa phase opérationnelle le 8 juillet 2014.

Par délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2014, la commune de Romagnat s'est engagée dans ce dispositif.

Un bureau d'études a déjà réalisé les diagnostics.

Sont concernés les bâtiments suivants :

- les annexes de la mairie
- l'appartement de l'école maternelle Jacques Prévert
- le bâtiment de la poste
- le centre social (partiellement)
- l'école d'Opme
- l'école élémentaire Jacques Prévert
- les logements de l'école élémentaire Jacques Prévert

Les travaux débuteront au premier semestre 2015 et devraient s'achever avant la fin de l'année.

Ce sont 104 communes et établissements publics du Puy-de-Dôme qui se sont engagés dans ce projet.

En adhérant à cette démarche, la commune de Romagnat bénéficiera d'économies d'échelle sur l'achat et la pose de l'isolant. Par ailleurs, via le mécanisme des CEE (Certificats d'Economie d'Energie), le fournisseur d'énergie retenu (Total) participera au financement des travaux à hauteur de 24 à 47 % de leur montant, soit 11 915 € HT.

L'opération Cocon 63 permettra donc, selon l'estimation, d'isoler environ 1 600 m² de combles perdus pour un coût à la charge de la commune d'environ 17 836 € HT d'isolation et de 7 200 € HT de travaux connexes réalisés en régie (mise en conformité), soit un total de 25 036 € HT, avec un taux de retour sur investissement inférieur à 20 mois.

Crédit photo Jodie WAY

Journée écocitoyenne

La municipalité a organisé le dimanche 12 octobre la première journée écocitoyenne sur la commune.

Trois points de rendez-vous avaient été donnés aux Romagnatois dès 8h30.

Après remise de gants et de sacs, les bénévoles accompagnés par les élus se sont répartis dans plusieurs directions afin de collecter les détritus abandonnés sur les espaces publics de la commune.

Ainsi, ont été éliminés : bouteilles en verre, bidons plastiques, briquets, canettes métalliques, téléviseur, tôles, matelas, gravats de démolition, emballages en carton, polystyrène, chaise de camping, pièces automobiles, tubes néon, bâche plastique, mégots, bouteille de gaz, planches, boîtes de conserves, médicaments, pots de yaourt, chaise haute pour bébé, cafetière, radiateur, sacs plastiques remplis de déchets verts…

Quelques informations sur la durée de vie des déchets :

Papier : 3 mois
Peau de banane : 6 mois
Journal : 1 an
Filtre de cigarette : 2 ans
Chewing gum : 5 ans
Canette en aluminium : 10 à 100 ans
Plastiques : 100 à 1 000 ans
Cartes téléphoniques : 1 000 ans
Verre : 4 000 ans

Les participants à cette matinée ont été invités en mairie pour clore cette première édition par le verre de l'amitié.

L'opération sera reconduite en octobre 2015.

Aménagement des forêts

L'ONF (Office National des Forêts) a proposé à la commune un plan d'action d'exploitation et d'aménagement des espaces forestiers pour la période 2014 – 2033.

Ces espaces représentent une surface de 52,30 hectares, peuplée de feuillus et de résineux divers (sapin pectiné, pin sylvestre). Ils sont situés :

- à Opme sur les secteurs de Rizolles nord et Giroux,
- à Saulzet-le-Chaud sur les secteurs de Bois de Roche, Ponigette et Ladry.

Ces forêts péri-urbaines jouent un rôle majeur dans le paysage et l'accueil du public, la fonction de production n'occupant qu'un deuxième rang.

L'objectif est donc de maintenir un état boisé pour préserver une qualité du paysage tout en renouvelant les peuplements de façon durable.

Deux types d'actions sont programmées :

- des coupes : il s'agit d'exploiter les très gros bois (diamètre > 65 cm) avant leur dépérissement. Il est prévu de réduire la surface terrière des pins et des sapins afin de favoriser la régénération naturelle.
- des travaux de nettoiement après coupe pour éliminer les bris causés par l'exploitation des gros bois surannés.

Engagement environnemental :

Les milieux ouverts, les zones humides et les lisières diversifiées seront maintenues.

Une trame d'arbres morts, sénescents, à cavités sera constituée. Les arbres sénescents seront bien sûr maintenus à distance des sentiers, pour la sécurité des randonneurs.

Des éléments essentiels à la survie de certaines espèces tels que bois mort au sol, souches hautes, seront conservés.

Les coupes et les travaux seront programmés en fonction des périodes sensibles des cycles des espèces rares ou protégées.

Bilan financier :

Selon le bilan prévisionnel, les coupes représenteraient une récolte de 272 m^3 par an, soit une recette de 4 080€ et les dépenses sont estimées à 1 907€ par an.

Ce bilan montre qu'il est possible de concilier production et protection de l'environnement et des paysages, conformément aux engagements du Grenelle de l'environnement.

Pour mémoire, la déchetterie communautaire, située rond-point Fernand Forest, est ouverte **du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h et les samedi et dimanche de 9h à 19h. Elle est fermée les jours fériés.**

Elle est accessible GRATUITEMENT aux particuliers et aux associations, dans la limite de 50 dépôts par an.

Pour accéder à la déchetterie, il suffit de présenter au gardien le Pass Déchetteries.

Comment remplacer votre ancienne carte d'accès par le Pass ?

Scannez un justificatif de domicile et rendez-vous sur www.clermontcommunaute.net, rubrique déchets ménagers, puis déchetteries.

Vous pouvez également remettre votre justificatif de domicile au gardien et remplir sur place un formulaire.

Rappel : Le titulaire du Pass déchetteries est responsable du nombre et de la qualité des dépôts effectués sous couvert de son Pass.

Défi familles **à énergie positive**

Cet hiver, saurez-vous faire plus de **8 % d'économies d'énergie ?**

Vous voulez réduire vos consommations énergétiques de façon ludique tout en agissant concrètement pour la planète ?

Le défi « Familles à Énergie positive » est fait pour vous !

Tout au long de l'hiver 2014-2015, la commune de Romagnat s'engage aux côtés de Clermont Communauté pour proposer à ses habitants de faire des économies d'énergie dans la bonne humeur.

Des équipes composées de plusieurs foyers, amis, voisins, collègues font le pari d'**atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie** sur leurs consommations à la maison (chauffage, eau chaude, équipement domestique), sans investissement, uniquement par des éco-gestes au quotidien.

Exemples d'éco-gestes

- Le thermostat est réglé à moins de 20°C.
- Je coupe mon chauffe-eau dès que je pars plus de 4 jours.
- Je me lave les mains à l'eau froide.
- J'attends que les plats chauds aient refroidi avant de les mettre au réfrigérateur et je les couvre.
- Ma « box » est branchée sur une minuterie pour s'éteindre automatiquement quand je n'en n'ai pas besoin (nuit)
- J'ai nettoyé mes ampoules et luminaires il y a moins d'un an.
- Je coupe mes plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson.

Familles à énergie positive :
C'est simple !

Montez ou rejoignez une équipe : vous serez accompagné d'un capitaine, choisi au sein de chaque équipe et accompagné par l'animateur du défi à Clermont Communauté, tout au long de l'hiver.

Les familles relèvent leurs consommations tous les 15 jours, elles échangent leurs astuces, comparent leurs progrès et peuvent réaliser jusqu'à **200 euros d'économies** en un an sur leur facture énergétique.

Bilan des 5 éditions précédentes avec la participation de 9000 foyers :

- 12% d'économies d'énergie en moyenne
- 200 € sur la facture en moyenne (à prix constant)
- plus de 80% des équipes atteignent l'objectif

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous sur le site : **http://www.familles-a-energie-positive.fr**

Renseignez-vous auprès de :

Mairie de Romagnat
04 73 62 79 79

CLERMONT COMMUNAUTÉ

Clermont Communauté
Violaine Magne
Tél. : 06 46 75 29 33 / 04 73 98 35 11
faep@agglo-clermont.fr

Familles à énergie positive, **c'est gratuit et accessible à tous :**

- propriétaires comme locataires,
- familles ou personnes seules,
- habitant une maison ou un appartement,
- chauffés au gaz, à l'électricité, au fioul ou au bois...

Pour l'édition 2014-2015, les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 30 novembre 2014.**

Evénement de lancement :
mardi 25 novembre 2014 de 18h30 à 20h30
Maison des Sports, Place des Bughes, Clermont-Ferrand

Analyse de la **qualité de l'air**

La qualité de l'air va être « surveillée » dans les lieux publics accueillant des enfants (crèches, centres de loisirs, écoles, collèges, lycées…).

Cette mesure entre en vigueur progressivement.

La surveillance devra être réalisée selon les établissements avant le 1er janvier 2015, 2018, 2020 et 2023.

Trois substances seront mesurées systématiquement : le formaldéhyde, le benzène et le dioxyde de carbone, représentatif du niveau de confinement, signe d'une accumulation de polluants.

Les bâtiments municipaux concernés dès cette année sont la crèche et les écoles maternelles.

La répartition des dépenses est la suivante :

- 1 821€ HT pour l'école maternelle Louise Michel
- 1 691€ HT pour l'école maternelle Jacques Prévert
- 1 301€ HT pour l'école Boris Vian
- 1 171€ HT pour la crèche.

Le service **Culture – Sport – Vie associative**

Un service au plus près des associations.

Autour de Christophe Legay, responsable du service, nous retrouvons : Valérie Blachon qui assure le secrétariat et gère la billetterie de la Saison Culturelle, ainsi que les demandes d'accès ponctuel au terrain de football synthétique, possibles depuis novembre 2014 (voir la rubrique sport)... ; Frédéric Aumaitre, programmateur et régisseur de la Saison Culturelle avec comme assistant Jim Achard qui est présent dans le cadre d'un emploi d'avenir.

Ce service est l'interlocuteur des associations en ce qui concerne les demandes de subventions, les conventions d'occupation de locaux, terrains sportifs municipaux, la parution d'articles les concernant sur le site internet municipal et les panneaux lumineux, ainsi que dans les bulletins municipaux. Il peut avoir également un rôle de conseil et d'écoute envers le monde associatif.

Bien entendu, la préparation, la réalisation et le rendu à tous de la Saison Culturelle demeurent l'un des grands «challenges» de ce service.

La Municipalité reste attachée au principe d'une Saison Culturelle qui donne envie et permette, grâce à des tarifs relativement peu élevés, à tous les Romagnatois de se divertir avec des spectacles variés et de qualité sur le territoire de la commune.

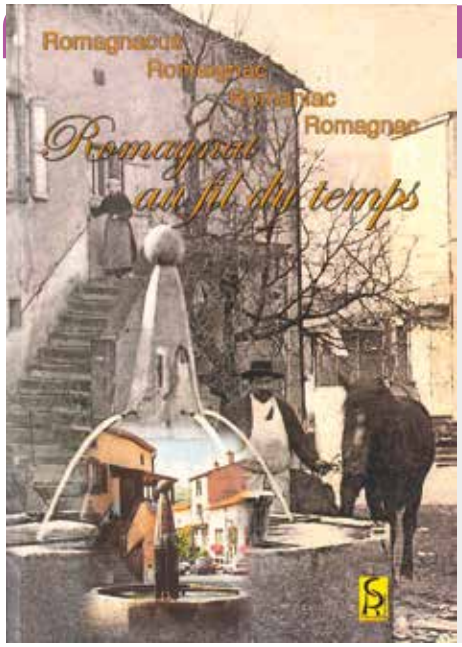

Romagnat au fil du temps

En 2003, le livre «Romagnat au fil du temps», ouvrage élaboré par des bénévoles du Centre Social, avait connu un grand succès et, très vite, avait été épuisé.

Vous avez été nombreux à nous interpeller afin que ce livre soit réédité.

Une nouvelle réimpression de l'ouvrage, identique à l'original, est donc envisagée dans les mois à venir, le comité de lecture du Centre Social associé à cette démarche a donné son accord, et l'éditeur a été contacté en ce sens.

Si vous êtes intéressé et souhaitez vous porter acquéreur de ce livre, nous vous invitons d'ores et déjà à vous inscrire auprès des secrétariats du Centre Social ou de la Mairie.

Locaux municipaux mis **à la disposition d'associations**

Une convention d'occupation, portant sur l'utilisation de la salle multi-activités, située à l'arrière de la salle Boris Vian, a été signée entre la commune de Romagnat et 3 associations du village de Saulzet-le-Chaud.

Durant la période scolaire, du lundi 8 h au vendredi 18 h, ce local est utilisé uniquement par le groupe scolaire et les animateurs des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Le reste de l'année, la salle est donc mise à la disposition, pour tenir des permanences et des réunions de bureau aux associations suivantes :

- Foyer rural de Saulzet-le-Chaud
- Association de Sauvegarde de Saulzet-le-Chaud
- Société de chasse de Saulzet-le-Chaud.

Dans les semaines à venir, après mise à jour de chaque dossier, des conventions d'occupation seront également signées avec les associations

de la commune, qui jusqu'à ce jour, bien qu'occupant des locaux, ou des sites sportifs, ne disposaient pas de ce type de document. Le service Culture, Sport, Vie Associative sera en charge de l'établissement de ces conventions en interface avec les adjoints de compétence ; Chantal Lelièvre ou Lionel Cournol.

Visite d'**artiste**

En marge de l'exposition de ses œuvres à la Galerie du Parc dans le cadre de la Triennale Mondiale de l'Estampe, l'artiste Porto Ricain Fernando Santiago est venu en simple visiteur à l'Hôtel de Ville le mercredi 15 Octobre afin de remercier la municipalité de son accueil lors du vernissage du lundi 13.

Il a été accueilli par Chantal Lelièvre, adjointe à la culture, et Christophe Legay responsable du service Culture, Sports,Vie Associative.

Roland Faye, professeur d'espagnol honoraire et traducteur d'ouvrages, sollicité dans l'urgence, a bien voulu pour cette occasion servir d'interprète.

Le service culture à la foire expo de Cournon

Stand commun pour Romagnat, Gerzat et Pont-du-Château partenaires mutuels de leurs saisons culturelles. De gauche à droite : Laurent Brunmurol (Maire de Romagnat), Frédéric Aumaitre (Programmateur Romagnat), Yvette Teyssier (adjointe à la culture Gerzat), Patrick Perrain (adjoint Pont-du-château), Frédéric Durand (programmeur Pont-Du-Château), Chantal Lelièvre (adjointe à la culture Romagnat),Christian Meilhac (conseiller Gerzat)

Agenda

SPECTACLE VIVANT

GATSHEN'S en concert
Samedi 29 Novembre 2014 à 20h30
Salle André Raynoird
Chanson Franco-congolaise

Patrice Kalla présente « Conte & Soul »

Samedi 13 Décembre à 18h
Salle André Raynoird
Conte à la sauce funky

La Compagnie Nosferatu présente « Darling »
d'après le roman de Jean Teulé
Samedi 17 Janvier 2015 à 20h30
Salle André Raynoird
Théâtre

Samedi 17 Janvier - **Autour du Spectacle « Darling »**
Avec nos partenaires de Gerzat et Pont du Château
Expo photographique « Corps et é-crit »
Vernissage à 18h30 à la Mairie de Gerzat
Expo « Nous, le charme »
Apéro-performance à 11h Salle du Château à Pont-du-Château

A tous vents présente « Brin d'air »

Mercredi 4 Février à 15h
Salle André Raynoird
Théâtre musical
+ 3 Représentations pour les écoles maternelles de Romagnat et pour les structures petite enfance Mercredi matin à 8h30, 9h30 et 10h30

5ème Festival d'Humour Yves Cusset / Cie Un jour J'irai présente « N'être pas né »

Jeudi 26 Février 2015 à 20h30
Salle André Raynoird
Tragédie comique en prose ordinaire

5ème Festival d'Humour Chloé Martin – La D'âme de Compagnie présente « La part égale »

Vendredi 27 Février 2015 à 20h30
Salle André Raynoird
Théâtre et Humour

5ème Festival de l'Humour Fabrice Eulry et son piano fou

Samedi 28 Février 2015 à 20h30
Salle André Raynoird
Humour musical

Entre Eux Deux Rives présente « Dans Ma Tête »

Spectacle pour les écoles primaires de Romagnat
Salle André Raynoird
Théâtre Jeune Public

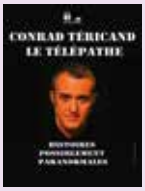

Spectacle Hors les Murs * à Pont-du-Château
(hors-abonnement)
François Lenoble présente Conrad Téricand le Télépathe. Histoires possiblement paranormales
Samedi 7 Mars 2015 à 20h30
Salle du Château
à Pont-du-Château
Etrange et extraordinaire

Le Guinguette Show présente « Musette Degivrée » Le show qui dépoussière la valse de ta grand-mère

Samedi 21 Mars 2015 à 20h30
Salle André Raynoird
Chanson française burlesque

EXPO

Sophie- Leï Thumann *Peinture* «Soleil intérieur» du 10 au 22 novembre 2014.

FLEP – *Peinture sur soie* – du 24 novembre au 4 décembre 2014

Alexia Couderc *Création carton* du 9 décembre au 27 décembre 2014 Des meubles légers, solides et résistants et des objets d'inspiration Pop Art. Une exposition tout en couleurs

Centenaire de la guerre de 1914-1918 du 12 au 23 janvier 2015. Exposition itinérante «les fusillés pour l'exemple»

Véronique Bonnet du 23 février au 21 mars 2015

Virades de l'Espoir

L'association Vaincre la mucoviscidose a souhaité lancer, le 16 septembre, la 30ème édition des Virades de l'Espoir en mairie de Romagnat, là où fut créée la première Virade en mai 1985, par Michel Favier et Michel Soubin.

Joëlle Moulinoux, déléguée régionale de l'association, a rappelé, à cette occasion, la nécessité impérieuse de poursuivre cet élan de solidarité: on ne soigne toujours pas cette maladie génétique, la plus fréquente chez l'enfant.

Les Romagnatois ont répondu nombreux lors des différentes manifestations organisées tout au long du week-end au profit de Vaincre la mucoviscidose :

Le vendredi, soirée avec la chorale « Et si on chantait » et le groupe « Les Acidulés »

Le samedi, soirée américaine avec le groupe « Gatec Jazz-Band ».

Le dimanche : parcours pédestres, parcours VTT, marche nordique, tir à l'arc, voitures à pédales, danse, magie, animation 2CV.

Si vous souhaitez vous informer, devenir bénévole ou faire un don :

www.vaincrelamuco.org

27 septembre

Place du 8 mai : départ avant le lever du soleil pour les Casques Gaulois

Ingrid Gilbert responsable locale des Virades

Un lâcher de ballons clôture ce week-end de solidarité

Cérémonies

14 juillet

▶ Bon anniversaire !

Samedi 12 juillet, Monsieur le Maire, accompagné de quelques élus, s'est rendu à Saulzet-le Chaud pour fêter les 100 ans de Madame Marie-Louise Cellerier.

Marie-Louise nait le 30 janvier 1914 à Chanonat. Adolescente, elle consacre de nombreuses années à la prise en charge de son frère, handicapé. En 1936, elle épouse Joseph, menuisier, et ils ont deux enfants, Marie-Thérèse et Fernand (dit Gabriel). En 1941, ils s'installent à Clémensat, où Joseph exerce la profession d'agriculteur dans le cadre du « retour à la terre » (service civique rural). En 1945, ils regagnent Saulzet. Veuve en 1979, Marie-Louise tiendra jusqu'en 1977 l'épicerie familiale créée par sa fille.

Aujourd'hui, Marie-Louise est à la tête de 5 générations avec quatre petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants et quatre arrière-arrière-petits-enfants.

Après la remise de fleurs et de quelques gourmandises, les représentants de la municipalité ont eu la joie de partager de délicieuses viennoiseries et de lever leur verre avec Madame Cellerier, les membres de sa famille et ses amis venus fêter l'événement.

▶ Remise des dictionnaires

La remise des dictionnaires aux futurs collégiens a eu lieu le 23 juin 2014 en mairie.

La nouvelle municipalité a fait le choix d'offrir aux élèves de CM2 des écoles élémentaires un dictionnaire de langue vivante, en l'occurrence français-anglais, puisque tous les élèves débuteront l'apprentissage de l'anglais à leur entrée en 6ème et qu'ils recevront de la part du Conseil Général un dictionnaire de langue française.

Pour les enfants qui n'avaient pu se rendre en mairie, Anne-Marie Di Tommaso, adjointe aux écoles, est allée à leur rencontre dans leurs écoles respectives pour leur remettre leur ouvrage.

▶ Opme : fête du village

organisée par le Foyer Rural d'Opme

Vide-grenier

Apéritif musical animé par la Chorale Chant'Opme

Le père Campos a célébré la première messe à Opme depuis la réouverture de l'église en mai 2014

▶ Atelier dessin du FLEP

La galerie d'exposition a accueilli les travaux des « élèves » de Martine Le Calonnec pour clôturer la saison 2013/2014.

Plasticienne, diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts, Martine Le Calonnec anime chaque lundi l'atelier adultes dessin – arts plastiques du FLEP. Cet atelier est l'occasion pour tous, débutants ou plus expérimentés, de développer son sens de l'observation et d'exprimer sa créativité.

Cette année, le thème retenu était la lumière : lumière naturelle, lumière artificielle, lumière symbolique. Reflets, transparence et ombres ont été représentés grâce à différentes techniques : le fusain, le pastel, l'encre, la photographie, la tempera et l'acrylique.

Chantal Lelièvre, adjointe à la culture, a chaleureusement félicité les élèves qui ont présenté leurs réalisations et les a encouragés à poursuivre leur activité l'an prochain : la galerie les attend pour une future exposition.

Les cours ont repris pour cette nouvelle saison, le lundi de 18 heures à 20 heures.

▶ Exposition de Maryse Dadet « Tendances »

Peinture contemporaine et sculpture

▶ La gravure, de Porto Rico à Romagnat avec Fernando Santiago

Le point d'orgue de la 9e triennale mondiale de l'estampe est, sur la commune, l'exposition consacrée à Fernando Santiago, graveur portoricain.

Rencontre avec un homme modeste mais novateur.

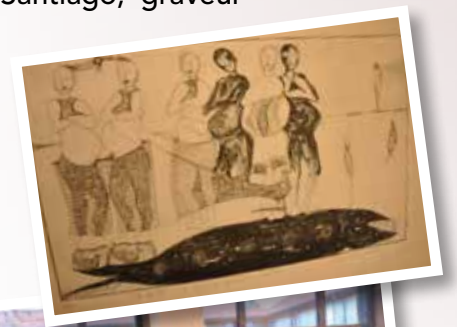

▶ Bal trad'

Samedi 6 septembre, 200 danseurs pour la 1ère édition du Bal Trad' !

« 66 œuvres de Claude Revardeau, comme 66 sourires »

Un bel hommage de ses amis de l'ARAL et de sa famille au peintre Romagnatois disparu au printemps dernier…

Une très belle ouverture de saison culturelle pour Romagnat

Un joyeux anniversaire pour les vingt ans du festival départemental des Automnales, de la musique interprétée par des virtuoses « les Désaxés », et 350 spectateurs ravis…

Journées du patrimoine

La ville de Romagnat a organisé la première édition des Journées du Patrimoine, le dimanche 21 septembre.

Une exposition photographique, une maquette et une vidéo retraçant l'histoire la butte féodale de Montrognon ont été présentées en mairie.

Une marche balisée a permis aux promeneurs de rejoindre le site de Montrognon, où se déroulaient des combats de béhourd : combat médiéval, à pied, en armure intégrale. Armures, boucliers et épées sont des reproductions authentiques.

Des baptèmes de poneys étaient également proposés aux enfants. Nous remercions M. et Mme Aunac, du domaine de Prat, d'avoir mis bénévolement leurs poneys à disposition.

Ouverture du **terrain synthétique** aux particuliers romagnatois

Nous nous étions engagés à ouvrir les infrastructures sportives municipales aux Romagnatois.

La première étape est franchie : l'accès du terrain synthétique est désormais possible, gratuitement, en dehors des créneaux réservés aux associations sportives et aux structures éducatives qui sont prioritaires.

Conditions d'accès :
- être Romagnatois
- signer* une convention de mise à disposition avec la commune

*pour les mineurs : accord et signature des représentants légaux

Pièces à fournir :
- attestation d'assurance responsabilité civile
- justificatif de domicile
- photo d'identité

Où s'adresser ?
- à l'accueil des services éducation-jeunesse et culture-sport-vie-associative, au fond de la cour de la mairie
- 04 73 62 79 51
- reservations.sportives@ville-romagnat.fr

Mode d'emploi :
Lors de votre inscription, un **code d'identification personnel** sera créé afin d'effectuer vos futures réservations.
Une **carte d'utilisateur** vous sera remise. Elle vous permettra de justifier de votre autorisation d'accès au stade et devra être présentée lors d'éventuels contrôles par les agents ou les élus.

Pour réserver, inutile de vous déplacer :

- indiquez, par téléphone ou par mail, votre code d'identification personnel et un code d'accès éphémère au stade (valable pour une seule utilisation) vous sera délivré. Ce code sera à composer sur le boîtier électronique situé sur le portail en bois.

Les utilisateurs seront équipés de chaussures propres et appropriées à la pratique du foot sur terrain synthétique (crampons moulés autorisés).

Avant de quitter le stade, il vous sera demandé de vérifier qu'il ne reste personne et de laisser en parfait état de fonctionnement et de propreté.

Cette mesure conduite à titre expérimental, dans un premier temps, fera l'objet d'un bilan des réservations et du fonctionnement courant 2015.

Ce dispositif, s'il donne satisfaction, pourra être étendu à d'autres infrastructures sportives.

Projet de création d'une **nouvelle aire de jeux**

City Park ou Skate Park ?

La municipalité veut connaitre l'avis des jeunes Romagnatois, mais aussi de l'ensemble de la population, concernant le projet d'implantation d'une aire de jeux de proximité, destinée aux enfants et aux jeunes.

Deux types d'infrastructures sportives peuvent être envisagées :

- un City Park, aire de jeux polyvalente permettant de jouer aussi bien au football qu'au hand-ball ou au basket, ou
- un Skate Park : espace spécialement conçu pour la pratique du skateboard.

Pour ce faire, nous vous remercions de répondre à ce sondage **anonyme** de 3 questions pour nous donner votre avis sur ce projet.
Vous avez jusqu'au **31 décembre 2014** pour répondre, **une seule fois.**
Nous vous présenterons les résultats du sondage début 2015.

IMPLANTATION D'UNE AIRE DE JEUX

Sondage à retourner en Mairie - Sport Château de Bezance - 63540 Romagnat

Ce sondage est également disponible en ligne sur **www.ville-romagnat.fr**

Vous êtes :

- ❒ un homme
- ❒ une femme

Votre âge :

- ❒ < 13 ans
- ❒ entre 13 et 25 ans
- ❒ entre 26 et 40 ans
- ❒ entre 41 et 54 ans
- ❒ > 55 ans

Si vous deviez choisir, que préféreriez-vous comme nouvelle installation sportive sur la commune ? (une seule réponse possible)

- ❒ un City Park (photo de gauche)
- ❒ un Skate Park (photo de droite)

INFOS MUNICIPALES

Stériliser les chats, c'est les protéger

Nous incitons tout propriétaire à la stérilisation des chats mâles et femelles avant l'âge de sept mois, et aussi à leur identification (obligatoire depuis le 1er janvier 2012). La stérilisation s'avère la meilleure réponse pour maîtriser la croissance exponentielle du nombre de chats errants.

Un couple de chats peut donner jusqu'à douze chatons par an, soit six couples. Si ceux-ci s'accouplent à leur tour, cela fait 72 nouveaux chats au bout de 2 ans.

Pourquoi identifier son chat ?

Un chat qui circule librement peut être capturé par la fourrière. S'il ne possède ni tatouage, ni puce électronique, il sera considéré comme un chat errant et pourra être euthanasié.
Si votre chat est identifié : vous serez contacté s'il est récupéré par un vétérinaire, après un accident, s'il est à la fourrière, ou à tout autre endroit où l'on a la possibilité de lire une puce électronique ou un tatouage.
Identifier votre chat, c'est augmenter vos chances de le retrouver s'il vient à disparaître.
Notez que la puce électronique est obligatoire si vous souhaitez circuler en Europe avec votre chat.

POUR INFORMATION :

Voici les coordonnées de l'Association Protectrice des Animaux avec laquelle la Commune de ROMAGNAT a signé une convention :
Adresse du Refuge : lieu-dit les Bas Charmets, 63360 GERZAT. Tél. 04 73 91 35 36,
Fax 04 73 91 20 96
Ouvert tous les jours (sauf mardis et jours fériés) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Lycée professionnel **Vercingétorix**

M. le maire a présenté, lors du conseil municipal du 11 septembre 2014, une motion concernant le devenir du lycée professionnel Vercingétorix.

Le conseil régional d'Auvergne a annoncé en février 2013, la fermeture du lycée Vercingétorix à la rentrée 2015.

Dès septembre 2014, une partie des formations et donc des élèves et des enseignants est transférée au lycée La Fayette.

Ces décisions, qui n'avaient pas fait l'unanimité et qui continuent de susciter de vives inquiétudes auprès de la population, étaient justifiées par le Président du Conseil régional par une volonté de rationaliser l'outil de formation initiale et de viser la complémentarité plutôt que la concurrence des établissements.

Il apparaît aujourd'hui que la fusion annoncée par le Gouvernement des régions Auvergne et Rhône-Alpes rende nécessaire une nouvelle réflexion sur le schéma territorial des formations. Un diagnostic élargi et partagé doit être mené dans cette nouvelle perspective de territoire.

En effet, à l'échelle des deux régions réunies, le lycée Vercingétorix peut tout à fait apparaître tel un atout structurant pour développer de nouvelles formations et se maintenir comme un site référence pour des formations très spécifiques liées par exemple à l'imprimerie et à l'image (communication et industries graphiques, maintenance des équipements industriels).

Les constructions et les équipements de cet établissement peuvent encore servir étant donné les investissements récents et importants qui ont été consentis par le Conseil régional. Encore en 2012, des travaux de mise aux normes sécurité ont été réalisés. Il est à noter que le lycée était inscrit dans des partenariats avec le Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier et avec la Banque de France.

Le conseil municipal souhaite que les décisions concernant le lycée Vercingétorix soient réexaminées dans le cadre des réflexions relatives à la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes de façon à reconsidérer le devenir de cet établissement. Le maintien des formations, des élèves et des enseignants doit être envisagé à l'échelle du nouveau territoire réunissant les deux régions.

La présente motion a été adoptée à l'unanimité du conseil municipal.

Cette motion a également été présentée par M. Laurent Brunmurol en conseil communautaire le vendredi 17 octobre 2014. **Elle a été adoptée à une large majorité, avec 62 voix pour et 22 abstentions.**

Réunion d'accueil des **Nouveaux Arrivants**

L'ensemble du Conseil Municipal, associé aux commerçants et dirigeants d'associations de la commune convient les habitants installés depuis peu sur Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le **Samedi 29 novembre à 11 h 30** à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

COUPON REPONSE - Réunion d'accueil Nouveaux arrivants

M. Mme .....

Adresse : .....

.....

assistera ❒ n'assistera pas ❒

à la réunion d'accueil du 29 novembre

Nbre adultes ..... Nbre enfants .....

à retourner à l'Hôtel de Ville
Festivités
avant le 24 novembre 2014

La **sécurité** avant tout

La Commune de ROMAGNAT dispose de 2 radars préventifs

Ces radars mesurent la vitesse des véhicules et informent les conducteurs de leur vitesse réelle.

L'objectif est aussi d'établir par secteur limité à 50 km/heure (sauf mention contraire) des statistiques de flux de véhicules et de vitesse moyenne.

Nous vous invitons donc à consulter ces différents résultats durant la période d'avril à septembre 2014.

Nous publierons régulièrement les mesures.

Vous trouverez dans les schémas ci-dessous la répartition des véhicules par tranche de vitesse sur une période d'un mois.

Avenue de la République zone 30

30/04 au 28/05/14

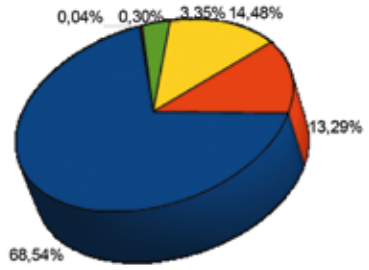

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	33414	68,54%
31 – 40 km/h	6480	13,29%
41 – 50 km/h	7061	14,48%
51 – 60 km/h	1632	3,35%
61 - 70 km/h	148	0,30%
71 – 80 km/h	19	0,04%
Total	48754	100,00%

Rure Fernand Forest

09/04 au 28/05/14

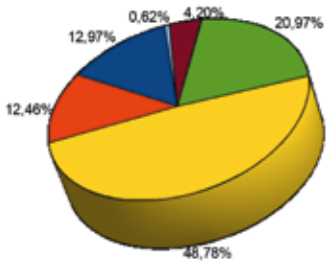

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	17085	12,97%
31 – 40 km/h	16420	12,46%
41 – 50 km/h	64265	48,78%
51 – 60 km/h	27618	20,97%
61 - 70 km/h	5533	4,20%
71 – 80 km/h	811	0,62%
Total	131732	100,00%

Avenue Jean Moulin

28/05 au 10/07/14

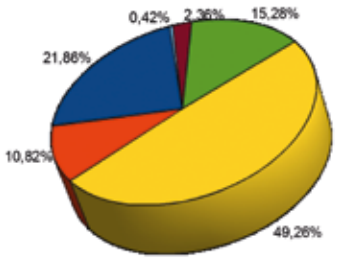

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	36617	21,86%
31 – 40 km/h	18133	10,82%
41 – 50 km/h	82530	49,26%
51 – 60 km/h	25601	15,28%
61 - 70 km/h	3954	2,36%
71 – 80 km/h	708	0,42%
Total	167543	100,00%

Avenue Gergovia zone 30

28/05 au 10/07/14

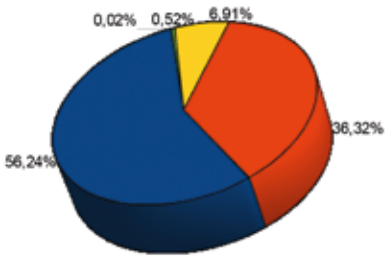

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	108880	56,24%
31 – 40 km/h	70302	36,32%
41 – 50 km/h	13373	6,91%
51 – 60 km/h	1003	0,52%
61 - 70 km/h	31	0,02%
71 – 80 km/h	0	0,00%
Total	193589	100,00%

Route d'Opme

10/07 au 06/08/14

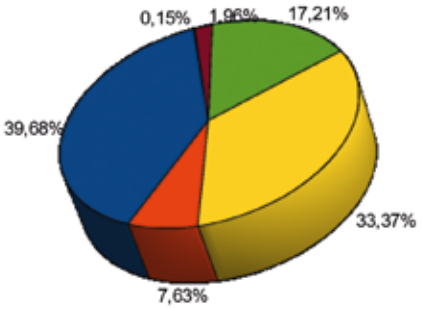

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	15443	39,68%
31 – 40 km/h	2970	7,63%
41 – 50 km/h	12989	33,37%
51 – 60 km/h	6699	17,21%
61 - 70 km/h	762	1,96%
71 – 80 km/h	57	0,15%
Total	38920	100,00%

Boulevard du Chauffour

10/07 au 06/08/14

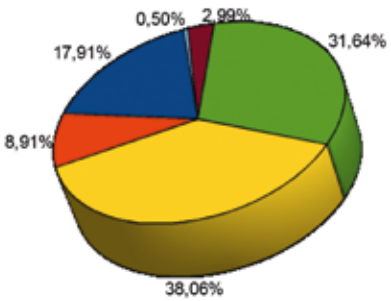

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	20792	17,91%
31 – 40 km/h	10339	8,91%
41 – 50 km/h	44181	38,06%
51 – 60 km/h	36729	31,64%
61 - 70 km/h	3472	2,99%
71 – 80 km/h	578	0,50%
Total	116091	100,00%

- < 30 km/h
- 31 – 40 km/h
- 41 – 50 km/h
- 51 – 60 km/h
- 61 - 70 km/h
- 71 – 80 km/h

Les **assistants maternels agréés**

Une profession au service de la petite enfance

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) accueillant à son domicile un à trois enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Pour exercer ce métier qui requiert de réelles compétences, un agrément est délivré après évaluation par le service de la Protection Maternelle et Infantile (service du Conseil Général) des conditions d'accueil : logement, sécurité et qualités éducatives du (de la) candidat(e).

L'assistant(e) maternel(le) joue un rôle essentiel dans le quotidien de l'enfant en veillant à son bien-être et en l'accompagnant peu à peu vers davantage d'autonomie, cela en lui proposant des activités correspondant à son âge.

Les modalités de l'accueil sont établies entre l'assistant(e) maternel(le) et les parents. La communication entre eux est primordiale ainsi que le respect de chacun. L'intérêt de l'enfant en dépend !

Par ailleurs, le **RAM* (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s)** est un service gratuit permettant :

- Aux parents d'être aidés dans leur recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) et leurs démarches administratives.
- Aux assistant(e)s maternel(le)s de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.
- Aux enfants de faire l'expérience de la vie avec les autres.

Contact : Léa FOURNET-FAYARD
Centre Social - Rue des Fours à Chaux à Romagnat
04 73 84 63 29
lea.fournet-fayard@ville-aubiere.fr
Permanences téléphoniques et administratives (sur rendez-vous) : le lundi de 12 h 30 à 17 h, le mardi de 12 h 30 à 16 h et les 2e et 4e jeudis du mois de 16 h à 18 h.

** Le RAM est un service cantonal (Romagnat, Aubière, Pérignat-lès-Sarlièvre), financé par la CAF.*

Transports **scolaires**

Noms et prénoms des parents : .....

Adresse : .....

Nombre d'enfants scolarisés au collège : .....

Horaires d'entrée/sortie	Nombre de jours par semaine
Entrée au collège à 8h	
Entrée au collège à 9h	
Sortie du collège à 12h	
Sortie du collège à 15h	
Sortie du collège à 16h	
Sortie du collège à 17h	

Etude d'une desserte sur le secteur ROUTE D'OPME VILLAGE D'OPME

Nous avons été sollicités par plusieurs familles, non desservies par les transports en commun et dont les enfants sont scolarisés au collège Irène et Frédéric Joliot Curie, à Aubière.

En vue d'étudier la mise en place d'une navette, et de porter ce projet auprès des instances du SMTC, nous souhaitons recenser le nombre d'enfants susceptibles d'emprunter une navette reliant le village d'Opme, la route d'Opme au bourg de Romagnat, où une correspondance est possible avec la ligne 12.

Nous vous proposons, si vous êtes concerné, de retourner ce questionnaire en mairie ou d'y répondre en ligne, sur le site de la ville : **www.ville-romagnat.fr**

Commerçants

La dernière animation des commerçants de l'UPR (Union des Professionnels de Romagnat), la chasse aux œufs organisée en avril dans le parc Bernard de Tocqueville, a connu un franc succès : de très nombreux enfants et leurs parents ont répondu présents.

L'opération réalisée avec l'aide de la municipalité et, en particulier, le concours du service jeunesse, sera reconduite au printemps 2015, avec, si possible, la mise en place d'animations pour les enfants.

Par ailleurs, l'UPR réfléchit au remplacement de ses oriflammes, certains étant très dégradés par les intempéries.

Installation, changement de propriétaire

Installation de **SVP pare-brise**

Changement de propriétaire : le salon de coiffure du centre commercial Georges Couthon devient **l'Atelier d'Emilie.**

Médiathèque communautaire Arsène Boulay

Deux spectacles sont proposés pour le jeune public sur le dernier trimestre 2014 :

- un spectacle de Contes qui s'adresse à des enfants de 6 à 10 ans environ, avec Catherine Uberti, conteuse professionnelle : **le mercredi 19 novembre, à 16 heures.**
- une lecture-spectacle conçue à partir d'ouvrages de l'éditeur « l'Atelier du Poisson Soluble »par la Compagnie « Acteurs, pupitres et Cie » au titre bien révélateur de l'humour, des jeux de mots et de l'éclectisme de cet éditeur : « Le Collier du poisson ou quelques perles de l'Atelier du Poisson Soluble ». Un spectacle accessible dès 6-7 ans et auquel des grands de 10 -12 ans ne seront pas insensibles : **le mercredi 17 décembre, à 15 heures.**

Du 24 au 29 novembre, la médiathèque propose une exposition, réalisée par l'ADEME, qui aide à réfléchir à nos modes de consommation et sensibilise à la question de la réduction des déchets pour la sauvegarde de la planète : des gestes simples, mais aussi des petites astuces et vieilles recettes pour consommer autrement !

Service d'élimination des déchets ménagers : rapport annuel

En 2013, le tri est étendu aux pots et aux barquettes plastiques.

Entre 2002 et 2013 :

la collecte sélective (bac jaune) a progressé de 101,36% (en tonnage) ;

la collecte du verre est passée de 18,2 à 22,87 kg par habitant ;

la collecte en déchetterie est passée de 111,16 kg/habitant à 137,31 kg/habitant. L'analyse des apports volontaires en déchetterie montre que c'est la collecte de déchets valorisés qui a le plus progressé.

La vidéo-protection est maintenant installée dans 7 déchetteries.

Le coût total de la collecte a augmenté de 7,13%.

Service d'assainissement : rapport annuel

Clermont Communauté gère le transport et le traitement des effluents raccordés à la station d'épuration.

243 766 habitants sont desservis, dont les habitants de Romagnat sauf Opme qui dépend du SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon).

La station d'épuration a traité un volume de 21,5 millions de m^3 en 2013, avec de très bons rendements, compris entre 82,6 et 98,4%.

La surveillance de la présence de micropolluants dans les eaux traitées et rejetées dans le milieu naturel est effectuée mensuellement en lien avec la Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau.

25 046 tonnes de boues d'épuration sont produites, 60% est dirigé vers l'ISDND de Puy Long (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux), 40% est valorisé, soit en épandage, soit en compostage.

Du 1er novembre 2013 au 30 septembre 2014

NAISSANCES* :

BAC BOULARD Charlie
BAZIN Evan Christian Jean
BERTRIX DETTINGER Kaly
BONY Gabriel
BOUTET Loïc Nathan
BOUY Wesley Cédric
CAVIER PRADEL Faustine
CHATTI Hanna
CROUZEIX Juliette Rose Camille
DA INES Amélie
DA INES Elisa
DA SILVA Inès
DE MATOS Léandro
DELAUME Lucas Bruno Michel
DENTELLA Louise Sarah
DI BARBORA Gaël Frédéric
DOUBECK SOLOIS Lilly
DULAURENT Lily Roxane
FABRE Léa Alice-Marie Hélyett
FARGEOT Gabin André René
FAURE Auguste Joseph
FAURE Iris Jeanne
FROMENT BEY Ilyana Yamina
GODI Marie Aude Simone
GUIDEZ Malone
KELLER Julie Lisa
LACHAUX Noëlyne Krystel Agathe
LEOTOING Angèle Fleur Léonie
MANRY Julia Adélaïde Fernanda
MANRY Nathanaël
MANRY Théa Françoise Yvette
MARTOS DEPERRIER Gabriel Antonin
MOREAU CABIT Mathyas
NOVERRAZ Hugo
RIGAL Louka Franck Emmanuel
SAEZ Ryan
SONGADELE Warren
SOUCHE Léandro
TORVISCO Irina
VAYSSIÉ GILLET Flavien Gabriel
VIANNET Gabriel

DÉCÈS

DANTIL Ambroise René Aimé
BERNADOT Patrick François Maurice
LEIGNIER née POSPICHIL Henriette Jeanne
MIOUZE née COGNET Jacqueline Juliette Claude
MANRY Maurice Michel Annet Joseph
DUMOUSSET Mathieu Maxime
CERQUEIRA DE AMORIM José
BENGHALEM Salah
FLEURY née JUBERT Claude Mauricette
FONDRAS Henri Paul Gérard
BERTHON Francky Alex Noël
MATHIEUX née TARDIF Lucie Françoise Antoinette
ROUX Louis André
ZOUBIR Malik
SIERRA Buenaventura
MENDONÇA Jean Philippe
COURNOL Gérard Antoine
FERNANDES PEREIRA née ALVES PEREIRA Laura
LHOTE Grégory Raymond Bruno
POUSSIER Bryan
RODRIGUEZ PEREZ née ARTERO Francisca
PINET Jean Denis
VAUX née CHASSAGNE Marie Renée
ANDANSON Pierre Jean Marie
BLANCO Marcel Valérie
GATIGNOL René Félix
MERCIER née CHAMBRIAT Simone Solange
LÈBRE née HIRT Hedwige Denise
COMETA née ANCONA Anna
COMETA Eupremio
LEVET Michel Jules Jean
FERREIRA Joaquim
DE FREITAS Gaspar
PASTRE née BAUDART Gisèle Yvette Jeanne
RAFFIER André Léon Gustave
BRUN Henri Abel
SIMON née EICHLER Simone Andrée Anne
LACHAIZE André Roger
DORCHIES Jean-Jacques Fernand Henri
LAFFITTE Denis Joseph Gilbert
BONALDI Lino
COTTIER née DELECOURT Jeannine Marie Antoinette
VALLENET née TIXIER Marthe Marie Emilienne Angèle
DEFALVARD née SCHWAB Lucienne Yvette
GERMAIN Jean-Claude
MENARD née MERLE Jacqueline Simone Henriette
MARQUETTE née DUPUIS Germaine Alice
ROCHER Guy Juste Robert Marius
ACHARD Jean Pierre
BASMAISON Léa Chloé Manon
BOURLIONNE Antoine Roger René
LEYRAT Liliane
RODIER née RIOCOURT Berthe Françoise Marie
VIEIRA Duarte Nuno
LHOSTE Paul Jean Joseph
POMMIER née BERTHON Arlette Christiane
LEVET Jean Raymond
REVARDEAU Claude Eugène
ALMEDINA François José
TOUREAU née LESCHER Denise Elise Léonie
LICHTEROWICZ Georges Joseph
MALLET née BATTILANA Marie-Anne
JAFFEUX née PASSELAIGUE Monique Louise Colette
CHABERT née VERGNE Marthe Marie Josette
GIRAUD née RAVEL Marguerite Marie
BERTRIX née VALLEIX Suzanne Marie Antoinette
BOUCHAREL Jean
GOUTTEFARDE Serge

MARIAGES :

GUITTARD Pierre Paul Marie et PORTAIL Céline Maryse
ROCHE Michel Georges et ALDON Catherine Martine
KOÇI Elton et GILBERT Carole Jeanne Augusta
ROUSSEAU Dominique Claude Alain et TORRES Marie ELSAIAD
Ahmed et MALEYRAN Vanessa Noémie Denise COUCHARD
Stéphane et PERRIER Nadine Lucette Michèle Aline
BOYER Daniel et MALIGE Annick Chantal
LEGROS Ludovic Pierre Antoine et LOUBEAU Gaëlle Isabelle
COSSOUL Pierre Olivier et TRESPEUCH Stéphanie Noëlle
BRAUX Sylvain Alexandre Enguerrand et IAROSHENKO Luliia
COSTA Michaël et GONCALVES Lucie Agnès
GODET Bastien André Lucien et BÉDIS Audrey Solange
POMEROL Jérôme et JOACHIN Cécile Marie-Claire
LENOIR Mike Marcel Claude et DUPONT Emeline
THOMAZET Tristan et VERGE Juliette Marie-Claire
CHAZAL Sébastien et GIRONDEAU Claire Aurélie
CHAMPOMIER Adrien Pierre Emmanuel et DE CASTRO Andréa Olivia
CAZALIS Pascal et SIBIAL Armelle Marie Claire
RICHARD Nicolas Gregory Philippe et COUDERT Magali Thérèse
BOUDY Stéphane et VAYSSIÉ Céline
SAEZ Samuel et MUSSE Nimao Ahmed
MICHAUD Yves Julien et PLUMEY Fanny
MUNOZ Grégory et MACHADO Emmanuelle Claire
MATHIEU Loïc Jean et VAUFREY Marina
TOURNAYRE Jeremy et GARAVILLON Marie
DUCHAMP Romain et FRAISSEIX Séverine
GRATALOUP Jean-Pierre Erik et FARGEAS Christelle
BELAREM Ahmed et MATHAT Julie Jacqueline Paulette

* Seules figurent les naissances pour lesquelles les parents ont accepté une information dans la presse.

Association d'**aide à domicile (A.D.M.R.)** de Romagnat

L'ADMR AU SERVICE DE LA PERSONNE

L'ADMR de Romagnat intervient pour :

- Participer au maintien à domicile des personnes en situation de dépendance en les aidant dans les actes essentiels de la vie (aide à la mobilité, aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide à la réalisation des courses, aide aux repas, travaux ménagers…)
- Assister et soulager les personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas faire seules les actes ordinaires de la vie courante (entretien du linge, ménage, rangement, courses, préparation des repas ordinaires)

Horaires d'intervention : 7h00-19h30 toute la semaine ; le dimanche : pour les actes essentiels de la vie exclusivement.

Tarifs horaires :

- + de 70 ans : 17,90 euros
- - de 70 ans : 18,90 euros
- Non imposables : 15,40 euros (sous conditions, se renseigner au secrétariat)

L'Assemblée Générale de l'ADMR s'est tenue en présence notamment du Maire Laurent BRUNMUROL et du Président Fédéral Guy SAUVADET.

Dans son rapport moral introductif, Jean MALACAN, Président de l'Association, a insisté en particulier sur :

- **la qualité du service** dans son ensemble, mais aussi tout spécialement au profit des usagers en perte d'autonomie grâce au développement de la formation.
- **les visites des usagers** par les bénévoles qu'il a chaudement remerciées.
- **les interventions du week-end** difficiles à gérer toutefois en raison de leur petit nombre.
- **le portage des livres,** qui est le signe de la diversité des préoccupations de l'Association.
- le renforcement des **échanges** avec le personnel.
- le souci constant de **modernisation** de l'Association pour la rendre toujours plus opérationnelle et disponible pour les usagers avec un système informatique plus performant, qui prépare à la télégestion, et un engagement vers la certification d'après les normes AFNOR.

Enfin, la vocation sociale de l'ADMR a été, à nouveau, réaffirmée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le nombre d'usagers est globalement identique à celui de 2012 (210).

Les intervenantes à domiciles ont effectué, en 2013, 22562 heures, soit 4% environ de plus que l'année précédente. Cette activité bénéficie à hauteur de 52,7% au secteur aidé, pris en charge par le Conseil Général (APA), les mutuelles ou les caisses de retraite.

L'ADMR emploie 25 salariées que le Président tient à remercier du travail effectué et de sa qualité telle qu'elle se reflète dans les questionnaires de satisfaction (97% de satisfaction).

Une marge de progrès existe encore et les efforts pour tendre vers l'excellence seront poursuivis par tous.

RAPPORT FINANCIER

Le total des recettes et dépenses s'accroît de 4,8%. Le poste le plus important est celui des frais du personnel qui s'élèvent à 378015 euros.

Les fonds propres, dont l'Association peut disposer pour faire face à une situation momentanément délicate, représentent à peine deux mois de frais de personnel. C'est tout juste satisfaisant mais suffisant pour ne pas envisager de majoration de tarif en 2014.

Parmi les questions diverses, il est demandé si l'exécution de menus travaux notamment de jardinage peut être envisagée. Ce sujet sera évoqué avec d'autres ADMR voisines.

LE MOT DU MAIRE

Le Maire félicite l'Association pour son action dans le cadre du maintien à domicile pour la liberté de choix qu'elle offre aux Romagnatois.

Il confirme le maintien de l'aide apportée par la commune dans tous les domaines.

Il informe l'assistance des projets de la commune relatifs à la création d'une mutuelle communale dans les meilleurs délais et d'une résidence autonomie dans les 2 à 3 ans à venir.

LE MOT DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL

Monsieur Guy SAUVADET se félicite des bonnes relations toujours entretenues par l'association avec la fédération et avec la commune.

Il lui souhaite entière réussite dans ses projets comme dans son action quotidienne pour les années à venir.

Comité des **Fêtes**

PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE 2014

Calendrier	Horaires	Lieu	Animation
Jeudi 20/11/2014	**A 20 h**	**A. Raynoird**	**Soirée Beaujolais** nouveau pour le Téléthon **Buffet campagnard avec animation musicale**
Du 5 au 6 /12/2014	**Animations et ventes pour le Téléthon**		
5/12	**A 20h**	**Salle de réunion du Stade**	**Concours de belote** organisé par Foot-Loisirs
6/12	**A partir de 9h**	**Stade**	**Foulées de l'espoir** avec l'ASR Athlétisme
	A partir de 11h	**A préciser**	**Banda de l'Eveil Romagnatois** **Téléthon Trucks Tour à confirmer**
	A partir de 8h30	**Romagnat et galerie du Parc**	Vente de **brioches** et **objets Téléthon** **Buvette**
		Galerie du Parc et Orangerie	**Troc solidaire** du Téléthon (cf. ci-dessous)
	A 20h	**Eglise**	**Concert chorales** **« Et si on chantait »** **et Crescendo**
Samedi 20/12/2014	**9h30 à 18h**	**Mairie, annexes et chapiteaux**	**Marché de Noël** avec spectacle pour enfants, saucissons à l'alambic, marché bio, commerce équitable, artisanat, restauration photos avec père Noël et sa calèche, animations de rues, jeux pour enfants

Le troc solidaire du Téléthon : En échange d'un paiement de 10€, possibilité de déposer au maximum 5 objets (valeur unitaire du produit neuf d'un minimum de10€). Ces objets devront être propres, complets, en état de fonctionnement. Ils devront pouvoir être manipulés par une personne seule. Les K7 vidéo, les produits alimentaires, les vêtements et chaussures ne seront pas acceptés. Une seule peluche pourra être apportée. En échange de ces dépôts, qui deviendront propriétés du Comité des Fêtes, remise d'autant de tickets que d'objets apportés (donc 5 tickets maximum) qui permettront de choisir, le 6 décembre, 5 objets maximum disponibles sans échange d'argent. Aucun remboursement de tickets non utilisés ne sera possible.

Les visiteurs qui n'ont pas fait de dépôt pourront acheter des tickets au prix de 10€ l'unité.
A la fin de la manifestation, les objets restant seront remis à des associations caritatives.

Pour tout renseignement ou inscription s'adresser au **06 81 66 87 92** (A. HUGOND, présidente)
ou par mail : **comitefetes.romagnat@laposte.net**

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin n° 88 est fixée au 31 janvier 2015 pour une parution début mars.

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

Association pour **le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Romagnat**

Ambiance festive à l'AMAP* de Romagnat.

Mardi 16 septembre l'AMAP de Romagnat organisait son pique-nique de rentrée.

Sous les arbres du parc de la mairie, adhérents et producteurs se sont retrouvés dans la bonne humeur. L'animation culinaire par Virginie Poulalier, a permis aux plus aventureux de se lancer dans la préparation de tartines, choux, verrines… élaborés à partir des produits des producteurs, elles ont régalé les participants, et surpris par leurs couleurs et leurs arômes. Etonnantes, les verrines roses à la betterave mélangée à du fromage de chèvre et de la crème, les toasts aux légumes méditerranéens, les tomates glacées au sucre… ! Avec les plats à partager qu'avaient apportés les adhérents, rien ne manquait. Les boissons offertes par l'AMAP, vin bio, bière bio, jus de pomme bio, ont contribué à un très agréable moment de convivialité. On attend l'édition 2015 !

*Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?

Littéralement « Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne », une AMAP a pour but de soutenir les agriculteurs et producteurs qui ont fait le choix de la vente directe, en les mettant en relation avec un collectif de consommateurs, les « Amapiens ».

Pour en savoir plus sur l'AMAP de Romagnat, consulter notre site : « amapderomagnat.com » ou/et venez nous voir, nous sommes tous les mardis dans la cour de la mairie à l'orangerie de 18h30 à 20h.

Il y a plein de bonnes raisons pour devenir « locavores » !

INITIATIVES CITOYENNES

L'interminable crise économique, sociale et climatique que nous vivons suscite parfois le découragement, mais fait lever aussi dans notre pays et ailleurs des initiatives citoyennes de toute sorte qui essaient, chacune à leur façon, de proposer des solutions concrètes, ici et maintenant.

Ainsi les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAPs) ; celle de Romagnat est bien connue des habitants.

Ainsi également les Monnaies Locales Complémentaires et Citoyennes (MLC), qui fleurissent partout en France depuis quelques années.

L'AMAP de Romagnat a invité, le 14 novembre 2014, l'Association pour le Développement de Monnaies Locales dans le Puy-de-Dôme et alentours (ADML 63), qui depuis deux ans, œuvre à lancer « la » monnaie locale du département en 2015. Cette future monnaie a déjà ses caractères et son nom : la Doume.

L'ADML 63 a présenté l'intérêt de son projet à travers quelques extraits de films commentés, puis au cours d'un débat.

Amicale Laïque

SORTIE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE pour les enfants participant à l'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ORGANISEE PAR L'AMICALE LAÏQUE

Cette année, **l'Amicale Laïque** a pris une nouvelle destination, le 23 juin, pour faire découvrir aux élèves participant **à l'accompagnement scolaire le parc Anatolia à ORCET.**

Nous avions compté sur le beau temps mais malheureusement nous avons dû composer entre le soleil et la pluie !! Toutefois de vastes locaux sur place nous ont permis de gérer au mieux en fonction des aléas climatiques. La pluie n'a pas empêché de faire du toboggan aquatique qui a eu beaucoup de succès en particulier pour les plus grands.

Les plus petits ont apprécié les structures gonflables, le nouveau manège, les bateaux, les karts et aussi le goûter.

L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire fonctionner cette activité tout au long de l'année scolaire ainsi que la municipalité pour le prêt des locaux et du minibus, le FLEP pour le prêt du deuxième minibus pour la sortie ainsi que la C.A.F. pour l'aide apportée.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

L'AMICALE LAÏQUE a remis en place, depuis le 16 septembre 2014, **l'accompagnement à la scolarité pour les élèves des écoles primaires de ROMAGNAT.**

Comme précédemment, l'accueil des enfants se fait à **l'école maternelle Jacques Prévert,** avenue de la République de **16h30 à 18 heures les lundis, mardis et jeudis.**

L'objectif de cette activité est de permettre aux enfants qui ne peuvent pas être aidés chez eux, quel qu'en soit le motif, d'être accueillis dans un autre lieu que leur école, où l'on peut les aider, les écouter, pour faire leurs devoirs, faire des recherches, des révisions, des jeux éducatifs, se familiariser avec l'informatique …

Cet accueil est assuré complètement par un groupe de bénévoles que vous pouvez rejoindre si vous avez un peu de temps libre aux jours et heures indiqués.

Renseignements possibles auprès des responsables :

Jean ALAMAR, président de l'Association :
04 73 62 62 31 – 06 80 74 34 04

Andrée HUGOND, vice-présidente et secrétaire :
04 73 62 62 43 – 06 81 66 87 92

LOTO DES ÉCOLES

L'AMICALE LAÏQUE a organisé le vendredi 14 novembre 2014 le loto des écoles.

Ce loto, dont la plupart des lots sont destinés aux enfants, est organisé au profit des Ecoles Publiques de la Commune. Il permet de financer le goûter de Noël des écoles maternelles, d'aider les projets de classes transplantées, de financer différents équipements destinés aux écoles après concertation avec les Directeurs.

Foyer Rural **de Saulzet le chaud**

Le **28 Juin 2014** a eu lieu la fête du village organisée par le **Foyer Rural.**

L'association est composée de nouveaux membres pleins d'énergie pour permettre au village de retrouver une ambiance joyeuse et festive.

Prochaine manifestation :

- Repas animé au mois de Novembre.

M. Michel Meddour
06 05 12 19 55

Comité de **Jumelage**

Les cours d'italien du Comité de Jumelage de ROMAGNAT ont repris en octobre 2014 pour s'achever le lundi 1er juin 2015.

Sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits, ils se dérouleront, comme les années précédentes, salle de réunion du Carrefour d'Echanges, 5 rue Maréchal Foch à ROMAGNAT, le lundi de **19 h à 20 h 30**.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les cours sont accessibles à tous et leur seul objectif est la communication.

Pour tous renseignements s'adresser au
04 73 62 60 91 ou 06 82 01 28 92
ou comitejumelageromagnat@orange.fr

Éclaireuses & Éclaireurs de France

Et toi, tu fais quoi ce week-end ?

Les « Éclés » (Éclaireuses & Éclaireurs de France) te proposent de partager une nouvelle saison d'aventures : des grands jeux, des constructions, des découvertes, des chants, des veillées au coin du feu et des échanges.

Depuis plus de 40 ans sur la commune, ce mouvement d'éducation populaire accueille des filles et des garçons pour leur faire vivre les valeurs du scoutisme et les soutenir dans la construction de divers projets.

Créé en 1911, les Éclaireuses & Éclaireurs de France sont la première association de scoutisme laïque en France, reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'école publique, agrée par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

Un scoutisme laïque, c'est la vie en petits groupes qui créent, s'amusent et construisent ensemble des projets, des actions... c'est la vie en pleine nature, dans le respect de l'environnement et des autres.

Être Eclé, c'est être acteur d'un mouvement de jeunes citoyens, solidaires et ouverts sur le monde.

Ces propositions éducatives sont animées par des jeunes diplômés qui ont en commun l'envie de partager et l'adhésion aux valeurs et méthodes du scoutisme. L'association organise des formations BAFA/BAFD et les groupes locaux prennent en charge la formation de leurs animateurs bénévoles.

Les lutins (6/8 ans), les louveteaux (9/11 ans), les éclaireurs (12/16 ans), les respons (animateurs bénévoles à partir de 17 ans), ainsi que l'équipe de groupe (réunissant des parents) se mobilisent avec enthousiasme pour faire vivre les projets et les valeurs EEDF.

Le groupe de Romagnat se réunit un après-midi, une journée ou un week-end selon un calendrier établi pour organiser des activités variées plusieurs fois par mois. Et bien sûr le camp d'été pour clore une année de scoutisme.

Pour nous rencontrer, venir essayer, participer ou encadrer :

EEDF ROMAGNAT-GERGOVIA Avenue de la République 63540 ROMAGNAT

http://romagnat-gergovia.ecles.fr
eedf.romagnat@laposte.net

Foyer Rural d'**Opme**

foyer rural d'Opme

SAISON 2014/2015

Reprise des activités

Préalable : La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur **cotisation annuelle de base :**
Adulte : 10 euros Enfants : 3 euros

GYMNASTIQUE (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Maryline VIDAL Tél : 06.73.79.29.34	**Tous les mercredis de 18h15 à 19h15** à La Maison pour tous avec Sylviane	1e Séance d'inscription : Mercredi 10 septembre à 18h15 Cotisation annuelle de la section : 70 €
YOGA (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Catherine MERTZ	**Tous les lundis de 18h40 à 20h15** à La Maison pour tous avec Brigitte	1e Séance d'inscription : Lundi 22 septembre à 18h40 Cotisation annuelle de la section : 90 € (1e séance pour essai gratuite)
GYM-ÉVEIL (enfants de 2 à 6 ans) Responsable de l'activité : Lola BAUDRI Tél : 04.73.87.51.56	**Tous les mercredis de 16h à 17h** à La Maison pour tous avec Lola	1e Séance d'inscription : Mercredi 17 septembre à 16h00 Cotisation annuelle de la section : 15 €
APRÈS MIDI JEUX (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Yvette MAZAL Tél : 04.73.87.50.28	**Tous les jeudis de 14h à 20h** à la cantine de l'école	1e Séance d'inscription : Jeudi 18 septembre
DANSE DE SOCIÉTÉ (adultes : hommes et femmes) Responsable : Maryline VIDAL Tél : 06.73.79.29.34	**Tous les jeudis de 20h15 à 21h30** à La Maison pour tous avec Edith	1e Séance d'inscription : Jeudi 18 septembre Cotisation annuelle de la section : 40 € (1e séance pour essai gratuite)
DANSE LIBRE ET SENSITIVE (adultes : hommes et femmes) Responsable : Catherine MERTZ Tél : 04.73.92.39.34	**Les mardis 1 fois/mois de 18h40 à 20h40** à La Maison pour tous avec Virginie	Cotisation 30 €/trimestre (1 séance/mois) (les mardis 16/09-14/10-25/11-9/12…)

LPO **Auvergne**

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE

RETRAIT DES GRAINES DE TOURNESOL

Les graines de tournesol réservées au centre de soins pour oiseaux sauvages à Clermont-Ferrand seront à retirer le vendredi 21 novembre de 16H30 à 19h3O à la mairie de Romagnat comme les années précédentes.

Tél. : 04 73 61 16 13

Cette opération tournesol permet :

- D'apporter durant l'hiver une aide aux oiseaux des jardins. Ils ont besoin d'un apport de nourriture et d'eau qu'ils ont du mal à trouver dans la nature (gelée, glace ou neige les empêchent d'atteindre le sol ou l'eau).
- De soutenir l'agriculture biologique respectueuse de la biodiversité de nos campagnes.
- De favoriser les actions de la LPO en Auvergne.

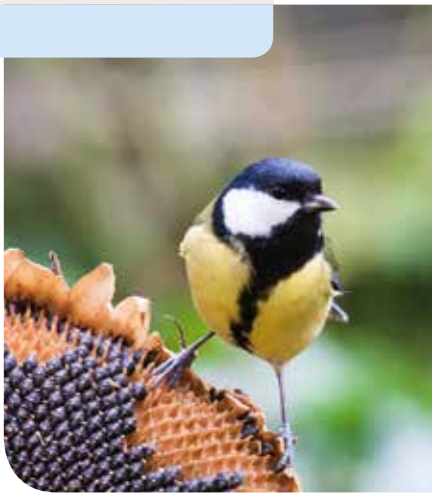

©Philippe Gueugnot

La **Pastourelle d'Auvergne**

LA PASTOURELLE D'AUVERGNE EN BRETAGNE

Du 8 au 11 août, la Pastourelle a été reçue par le groupe breton Chal Ha Dichal d'Arradon, près de Vannes. Pendant ce séjour, le groupe a présenté son spectacle lors de deux manifestations importantes : la fête sur le port du Bono et la fête bretonne du Moustoir. Lors de cette dernière, le groupe s'est produit devant un millier de personnes. Les plus jeunes danseurs du groupe, dont c'était le premier voyage, ont à chaque fois remporté un vif succès auprès du public.

Les Auvergnats ont également partagé des moments de convivialité avec leurs hôtes bretons comme lors de la randonnée sur le littoral du Golfe du Morbihan, suivie d'un grand pique-nique en bord de mer. Ils sont aussi pu s'initier aux danses bretonnes en participant à un Fest Noz.

Cet échange entre groupes s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par la FAFN, fédération nationale à laquelle les deux groupes sont affiliés.

La Pastourelle reprend ses répétitions chaque vendredi, à 20h30, Gymnase de l'école Jacques Prévert.

Toutes les personnes intéressées (danseurs débutants ou confirmés, et musiciens traditionnels) sont les bienvenues.

REPRISE DES RÉPÉTITIONS DEPUIS VENDREDI 5 SEPTEMBRE À 20H30, SALLE DE GYM DE L'ÉCOLE JACQUES PREVERT

Vous êtes débutants ou confirmés dans le domaine de la danse, de la musique ou bien encore de la couture ; vous partagez l'envie de transmettre les traditions de notre patrimoine ; nous vous invitons à venir découvrir nos danses et musiques dans une ambiance familiale et conviviale.

Vous pouvez aussi nous rejoindre pour apporter votre aide à l'organisation de nos diverses manifestations (Aligot, Bal et bien sûr pour notre festival International « ROMAGNAT EN FOLKLORE).

Notre groupe recherche des jeunes enfants pour enrichir un groupe de danse et musique d'enfants. A ce jour, le groupe est constitué de 5 jeunes de 4 à 8 ans. Ils ont pu présenter un spectacle individuel lors de notre bal et lors de nos déplacements, notamment en Bretagne cet été.

Le 10ème Aligot géant et dansant, aux sons des instruments traditionnels, a eu lieu le dimanche 19 Octobre 2014 à la salle André Raynoird.

Prochain rendez-vous :
thé dansant annuel : **le 22 février 2015**

Réservations et renseignements : 04.73.77.06.02

Romagnat **patrimoine**

JOURNÉES DU PATRIMOINE AUX FOURS À CHAUX

Tout avait commencé vendredi 19 par un rendez-vous à la vigne conservatoire de la Garde-Chandelet. Puis par un arrosage aux Fours de Pétarat, qui pour l'occasion avaient recommencé à fumer …en bleu blanc rouge ! Normal : c'étaient les journées nationales du Patrimoine…

Avec un prolongement le mardi, afin d'accueillir une quarantaine de membres de l'ADASTA (Association pour le Développement et l'Animation des Sciences et Techniques en Auvergne), les journées du Patrimoine aux Fours à Chaux auront atteint près de 200 visiteurs. Si l'on ajoute à cela les réservations pour environ une centaine de visites à venir, on peut considérer que c'est un bon bilan pour l'entente des associations organisatrices : Romagnat-Patrimoine, Amis des Fours à Chaux et Colportage, ainsi que pour Jean-Pierre Couturié, conseiller scientifique du futur conservatoire régional de la Chaux.

Comme chaque année était proposé une randonnée accompagnée sur l'itinéraire balisé « la ronde des chauniers ». Cette balade permet de prendre la mesure de l'ensemble territorial qui fut depuis les Romains, consacré à la production de chaux. Il est à noter que ce site romagnatois fut le plus important en Auvergne.

A l'initiative des associations, en collaboration avec le service des espaces verts de la commune de Romagnat, les fours de Pétarat ont pu être dégagés et ainsi valorisés.

Une autre randonnée, accompagnée par Bernard Quinsat, se déroula à partir de Jussat le samedi 20 septembre. Avec un petit détour par « la Vierge des Goules », les marcheurs empruntaient le trajet quotidien de Jean Blanchetton qui, au XIX^{ème} siècle, travaillait aux fours à chaux de Romagnat.

Suite à la visite de ces derniers, Jean-Pierre Couturié donna une conférence sur les origines, la fabrication et l'usage de la chaux.

Ainsi, chemin faisant, à saute-mouton par-dessus le plateau, les randonneurs auront découvert la « disposition » du calcaire dans ensemble gergovien.

Renseignements : ami.fours.a.chaux@gmail.com
ou romagnatpatrimoine@gmail.com
06 95 37 94 82

ARAL (Association Romagnatoise des Artistes Locaux)

L'ARAL est un groupe de peintres qui se retrouve dans un atelier situé à Opme (ancienne école), principalement les jeudis après-midi et à la demande si l'on souhaite peindre un autre jour ou y laisser un travail en cours de réalisation.

C'est un groupe d'adultes, majoritairement des retraités.

Les techniques pratiquées sont l'huile, principalement, l'aquarelle et le pastel.

Un adulte qui peint, ou qui a peint et qui souhaite reprendre cette activité, peut nous rejoindre, il pourra recevoir quelques conseils. L'association ne propose pas de cours pour les débutants.

Le prix de la carte d'adhésion était de 22 € l'an dernier. Les personnes ne résidant pas à Romagnat sont également les bienvenues.

Les activités ont repris début septembre 2014. Il est encore possible de s'inscrire.

M^{me} Dominique Roche 04 73 62 06 58

VIGN'AuMaGnat

PREMIER FESTIVAL VIGN'AUMAGNAT

À l'initiative de Laurence MIOCHE, conseillère générale du canton d'Aubière, les trois comités des fêtes du canton (Aubière, Romagnat et Pérignat-lès-Sarlième) se sont associés pour prendre en charge cette manifestation organisée du 17 au 20 septembre 2014 avec l'aide de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme.

Du 17 au 20 septembre, ce festival a permis d'explorer de façon festive le patrimoine vigneron des trois territoires grâce à des visites :

- Théâtralisée du cœur historique d'Aubière avec le Petit Théâtre de l'Artière,
- Des caves d'Aubière avec l'ASCA,
- Montée découverte au Puy d'Aubière commentée par un animateur de la Ligue de Protection des Oiseaux avec une présentation des ruchers pédagogiques par l'association des apiculteurs,
- Du Musée de la Vigne et du Vin.

Des danses :

- Folklore auvergnat avec la Pastourelle d'Auvergne
- « Grand siècle » avec Quadrille et Crinolines.

Des conférences :

- A Pérignat-lès-Sarlième et au Musée de la Vigne.

Des jeux et des expositions :

- Jeux de piste pour tous à Pérignat-lès-Sarlième,
- Expositions de matériel de viticulture et de costumes d'époque.

De la musique et des dégustations :

- Apéro-concert à Pérignat-lès-Sarlième avec Fabienne Della Monica et dégustation de Côtes d'Auvergne,
- En clôture, banquet vigneron en musique avec Sweet Remember après dégustation avec « Les Compagnons du Bousset » et la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme.

Un verre de dégustation a été gravé spécialement pour la manifestation.

Un grand merci à tous les bénévoles et les associations qui ont bien voulu permettre la réalisation de ce festival, au Conseil Général pour son aide financière et aux trois communes pour les prêts de salles et de matériel.

XC63

LA RONDE DES GAULOIS

Succès de la 6ème édition de la Ronde des Gaulois : ce dimanche 28 septembre, 472 vététistes ont pris le départ de la Ronde des Gaulois. Au départ de la mairie de Romagnat, les participants ont profité de la diversité des parcours, qu'ils aient choisi celui de 7 km, de 20 km, de 40 km, de 50 km ou bien celui de 60 km. Sous un soleil radieux, les ravitaillements copieux et les parcours ludiques ont été appréciés de tous.

Rendez-vous le dimanche 27 septembre 2015 pour la prochaine édition.

M. Soulard 06 30 27 66 27

ASR **Plongée**

La traditionnelle sortie d'automne de l'ASR PLONGEE s'est déroulée cette année sur la côte bleue à CARRY LE ROUET sous un soleil radieux. Une trentaine de participants, dont certains faisaient leur début en mer, ont découvert l'ambiance de notre section : sérieuse en plongée, festive lors de la troisième mi-temps, chansons en tout genre, batailles d'eau entre les garçons et les filles, pétanque, randonnée au bord de la mer après la plongée...

Au moment où nous écrivons ce billet, les membres de la section préparent leurs prochains rendez-vous : assemblée générale le 18 octobre, plongée au Pavin fin octobre pour le rendez-vous annuel avec le roi du lac, l'omble chevalier.

Président de la section : M. Marion
Contact : 06 82 26 63 89

Préparation **militaire**

Le commandant de base passe les troupes en revue

UN ROMAGNATOIS PARRAIN DE LA PRÉPARATION MILITAIRE AIR 2014

Lors d'une cérémonie militaire, sur le Détachement-Air 277 de Varennes-sur-Allier, les élèves de la Préparation militaire initiale et de perfectionnement à la défense nationale (PMIP-DN), de la promotion « Sous-lieutenant Queyriaux », ont été présentés au drapeau en présence du colonel Dedobbeleer, commandant le détachement Air et délégué militaire départemental de l'Allier.

La PMIP-DN est ouverte aux jeunes garçons et filles de nationalité française de plus de 16 ans et de moins de 30 ans et se déroule pendant les vacances scolaires de printemps sur le site du DA 277. Elle permet de découvrir l'Armée de l'Air dans toutes ses composantes, ses missions et la place qu'elle occupe au sein de la défense nationale.

Pendant douze jours, une trentaine de jeunes ont reçu une formation théorique et pratiqué des exercices comme la marche topographique. En outre, ils se sont familiarisés avec certaines règles, comme la vie en collectivité, le sens de la hiérarchie et de la discipline.

Les plus motivés d'entre eux pourront suivre la formation initiale du réserviste (FMIR) qui se déroule en juillet sur le site du DA 277, à l'issue de laquelle ils auront la possibilité de signer un engagement à servir dans la réserve.

Après les honneurs au drapeau du DA 277, le lieutenant Hubert Vitry a présenté le cursus militaire du sous-lieutenant Jean-Louis Queyriaux (décédé en 2006 à Romagnat), puis le colonel Dedobbeler a prononcé une allocution rappelant toute la symbolique de la cérémonie. « Vous prenez aujourd'hui solennellement l'engagement moral de participer à la défense de la France », a-t-il insisté en substance.

LTT (R) Hubert VITRY
Responsable de la section instruction du Centre d'Instruction et d'Information des Réserves de l'Armée de l'Air (CIIRAA) du 63 et 03

Romagnat **pétanque**

UNE BONNE FIN DE SAISON POUR ROMAGNAT PÉTANQUE

Avant de faire le bilan de la saison 2014 de la société le 8 novembre lors de leur assemblée générale, les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat cumulent les bons résultats sportifs.

En Championnat des Clubs, l'équipe féminine et l'équipe 1 terminent en tête de leur poule après 5 matchs. L'équipe masculine a disputé directement les phases finales le 19 octobre place des Bughes où elle a terminé 4ème sur 24 équipes engagées. Les filles ont été éliminées en barrage. L'équipe 2 devrait descendre de division l'année prochaine. L'équipe des vétérans vient de remporter brillamment le titre de championnat des clubs.

Les vainqueurs MORIN, BOUDAL, BALCI non homogène entourés de Monsieur Laurent BRUNMUROL, maire de Romagnat et d'Agnès DETRUY, Présidente de Romagnat.

En Coupe du Président, remportée l'année dernière par les Romagnatois, ils viennent de battre l'équipe de l'Ecluse et continuent leur parcours pour un éventuel 2ème titre.

Le 30 août, ROMAGNAT PETANQUE a renoué avec une épreuve marathon qui lui convient bien. En effet, le 1er marathon a connu un franc succès auprès des compétiteurs venus disputer cette première édition. Si le nombre d'équipes (35) était légèrement inférieur à celui espéré (48), le concours a été très bien organisé et s'est déroulé dans de bonnes conditions et dans une très bonne ambiance, avec 10 parties disputées, repas à midi et en soirée. L'organisation a été à la hauteur d'un évènement qui demande beaucoup de rigueur et d'implication de la part des membres du bureau, des sociétaires et amis de la société.

Renseignements :
Mme Agnès Detruy 04 73 61 13 64

ASR **Athlétisme**

NOUVELLE SAISON NOUVEAUX MAILLOTS

À vos baskets pour une nouvelle saison !

Le vendredi 12 septembre a eu lieu l'assemblée générale du club, soirée au cours de laquelle bilans sportif et financier ont été dressés, mais qui fut aussi l'occasion de présenter les nouveaux maillots des athlètes jaunes et noirs.

Nous tenions encore une fois à remercier tous nos partenaires : ALTIMMO, RUNNING SHOP, TSD ET LE CONSEIL GENERAL qui nous ont permis de faire peau neuve pour cette nouvelle saison.

Cette année l'ASR Athlétisme a aussi fait appel à un nouvel entraîneur pour la marche nordique : Stéphane SUYKRBUYK. En compagnie de Michel CHAUZU, il aura à sa charge un groupe de marcheurs et marcheuses lors des sorties hebdomadaires.

A vous maintenant de faire briller les couleurs sur les routes et sentiers auvergnats, bonne saison à tous !

Toutes les informations disponibles sur le site internet :
www.asrathle.fr

Romagnat **Tennis Club**

SAISON 2015

La saison 2015 est déjà belle et bien lancée au Romagnat TC.

A noter cette année, le départ de Florence Lartiges, qui rejoint la ligue d'Auvergne de Tennis en tant que conseiller en développement. Elle est remplacée par Aymeric Hénou, qui a débuté sa carrière tennistique à Romagnat. Il assurera les cours adultes et animera le club junior.

Fabien Dumousset, coordinateur sportif du RTC, assure le Mini Tennis, le centre de perfectionnement et d'entraînement.

VIE DU CLUB - JOURNÉE DE LANCEMENT DE LA SAISON 2015

Dimanche 14 septembre, le club a organisé un tournoi de double « surprise » : un clin d'œil pour la saison 2015 qui réserve son lot de surprises à tous ces compétiteurs en herbe !!!

Bonne saison à tous !!

TOURNOI 4ème SÉRIE ÉDITION 2014 : ROMAGNAT TC VAINQUEUR SUR TOUTE LA LIGNE

La convivialité des matchs en poules, et des finales sous le soleil ont fait la réussite de ce tournoi. Belle bataille chez les féminines avec la victoire de Catherine De La Vaissière (Romagnat TC) en trois sets disputés pendant près de 3 heures de jeu contre une adversaire redoutable Aurélie Fournier (TC Fontaine du Bac).

Chez les hommes, lors d'une finale 100% romagnatoise, Christophe Jourdet s'adjuge le tournoi de belle manière en restant invaincu sur la quinzaine. Son adversaire du jour, Éric Kohlmuller, n'a pas démérité et a offert une belle résistance

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont assuré les permanences et permis le bon déroulement de l'épreuve.

TENNIS COMPÉTITIONS

Des hommes à l'honneur !!

Les championnats de printemps par équipes sénior se sont terminés par le titre de champion du Puy de Dôme pour l'équipe 4 hommes. Une belle aventure pour cette équipe de copains !!

Eric, Tonio, Nico et Dominique

Chez les plus jeunes, ce sont les filles dans la catégorie 10/12 ans qui réussissent le doublé : Championnes du Puy-de-Dôme et championnes d'Auvergne.

Ambroisine et Margaud
Bravo mesdemoiselles !!!

Les inscriptions sont possibles toute l'année : **Tél. : 04 73 61 14 62.**

Retrouvez les événements et faits marquants du RTC en cliquant sur le lien :

http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club

Groupe **Romagnat avec vous**

Bonjour,

…A celles et ceux qui ont cru et croient encore en nous, ainsi qu'à ceux qui ont pu croire en d'autres… et n'y croient déjà plus autant !

Ces six derniers mois permettent d'ores et déjà, au travers des décisions prises, non prises ou annulées, de tracer l'esquisse d'un tableau dont le fond noir émerge, malgré l'absence de couleur politique prétendument revendiquée par la nouvelle équipe municipale.

Désinscription du concours des villes et villages fleuris, sans aucune économie et pour quelle perte d'image …, démentellement du projet intergénérationnel de Tocqueville, avec pour seul objectif de satisfaire certains riverains au détriment de tous les autres, improvisation et gaspillage autour du stationnement à l'école Louise Michel alors qu'il existe déjà nombre de places avenue Jean Moulin et au parking du stade : ces premières constatations qui font de la revanche, du clientélisme, et de l'impréparation les fils rouges de la nouvelle municipalité ne sont guère réjouissantes !

(Les informations sur le projet Tocqueville vous sont données sous réserve, puisque dans l'esprit de transparence et de clarté qui anime votre nouvelle équipe municipale, aucune commission d'urbanisme n'a été réunie pour en débattre !!)

Attendons de voir si le projet de « complémentaire santé romagnatoise » (nous participons à la commission qui y travaille) remplit son objectif principal : permettre à des personnes qui n'ont pas de mutuelle actuellement de pouvoir bénéficier, à un tarif abordable, de cette protection sociale. Si c'est le cas, cette action sera positive.

Quant au projet de construction d'une résidence autonomie municipale (un foyer logement pour personnes âgées), confirmée en conseil municipal, nous attendons toujours de savoir comment la municipalité va réussir à mettre en place ce projet sans aucun coût pour la commune, comme annoncé pendant la campagne.

Notre engagement demeure entier pour Romagnat et l'agglomération clermontoise.

Nous continuerons à réfléchir, avec vous, à la ville des années à venir en pensant aux habitants de demain. Pour nous aider à dépasser, ensemble, les intérêts particuliers, les tentations d'immobilisme visant à ne pas déranger l'ordre établi, nous vous proposons de faire vôtre cette citation de JF Kennedy en l'adaptant à notre ville « Ne vous demandez pas ce que Romagnat peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour elle ».

Cordialement,

Pour le groupe « Romagnat, Avec Vous »,
F. Farret, B. Roux, JC. Benay, MF. Audet, F. Ritrovato

Groupe **Agir Ensemble pour Romagnat**

CLERMONT COMMUNAUTE

Vous avez été représentés aux commissions, réunions de bureaux, conférences de territoires, comité syndical du SMTC, SARE (Service d'Aide à la Recherche d'Emploi), comité de pilotage de la ZAE (Zones d'Activité Economique) et conseils communautaires de Clermont Communauté par les élus communautaires, M. Brunmurol et M^me^ Lelièvre.

NOUS AVONS PARTICIPÉ :

- à l'ensemble des assemblées générales des associations romagnatoises,
- au Comité Social du Personnel Communal,
- au groupe de prévention,
- aux réunions du centre social, du multi-accueil (crèche, halte-garderie),
- au suivi hebdomadaire du chantier de l'EHPAD.

Nous avons reçu les commerçants de Romagnat et rencontré les représentants de la gendarmerie et des pompiers.

PAR AILLEURS, NOUS AVONS COLLABORÉ AVEC :

- la conseillère générale de notre canton M^me^ Laurence Mioche-Jacquesson,
- les services du Conseil Général : au sujet des travaux boulevard du Chauffour, de la demande de rénovation des RD 21 et RD3, du planning des travaux de la RD 2089, de la demande de nettoyage de parcelles,
- le député de notre circonscription : M. Jean-Paul Bacquet,
- le cabinet du président de la région Auvergne pour évoquer la situation du lycée professionnel Vercingétorix,
- les instances de Clermont-Communauté : pour faire le point sur la déchetterie de Romagnat, le Plan Local de l'Habitat, l'instruction des dossiers d'urbanisme et les comités de bassin lecture,
- les représentants du Grand Clermont : développement de l'urbanisme,
- la T2C et le SMTC pour évoquer les dessertes par les transports en commun sur notre commune
- OPHIS,
- LOGIDOME au sujet de la ZAC Prat et Condamines,
- GrDF : bilan annuel et échange sur «les compteurs communicants»,
- la Lyonnaise des Eaux au sujet des problèmes d'assainissement rue Fernand Forest non réglés depuis des années et du contrôle de la qualité de l'eau du ruisseau «la Gazelle»,
- le SIVOM,
- le SIEG
- le SISAD,
- API restauration, prestataire chargé de la confection des repas en cuisine centrale,
- la CAF,
- le CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination de l'agglomération clermontoise),
- l'association Habitat et Humanisme,
- l'UDCCAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale)
- les services de la Chambre d'agriculture,
- l'association des maires ruraux du Puy-de-Dôme,
- l'Etat-Major des armées,
- les autorités militaires lors de la cérémonie « 100 villes-100 héros-100 drapeaux »,
- les acteurs de l'inscription de la Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'UNESCO

Un de nos engagements de campagne était de favoriser l'écoute des Romagnatois, de prendre en compte les demandes lorsqu'elles sont justifiées et d'apporter des réponses afin d'améliorer du mieux possible la vie de nos concitoyens.

- Nous nous efforçons de tenir cet engagement. Notre mission n'est pas de faire passer nos idées en force comme ce fut trop le cas ces dernières années. Ecouter, comprendre et puis décider de faire ou de ne pas faire, c'est ainsi que nous continuerons notre chemin.

Pourquoi aujourd'hui ce rappel d'engagement de campagne ?

- Le groupe d'opposition actuel reste figé sur ses positions antérieures et nous reproche de répondre aux sollicitations comme par exemple la modification de circulation dans le secteur de la place du 8 mai ou l'adaptation de l'extinction de l'éclairage public pour répondre aux demandes de ceux qui partent tôt au travail.

Nous restons pour notre part persuadés qu'écouter permet de mieux servir !
C'est à vous de juger !

Hôtel de Ville

Château de Bezance
63540 Romagnat
Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79
Tél. services techniques : 04 73 62 79 99
Fax. : 04 73 62 79 76
accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Permanence de M. le Maire :

Sur rendez-vous, le mardi de 16 h 30 à 19 h.
Sur rendez-vous, le samedi de 9 h à 12 h.

Horaires d'accueil du public :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 16 h 50
Lundi et jeudi jusqu'à 18 h 30, pour l'état-civil seulement.
Vendredi de 8 h 30 à 16 h 20

www.ville-romagnat.fr